

ELLE REMPORTE BRILLAMMENT UNE BATAILLE ÉLECTORALE FACE AUX MANŒUVRES DU MAKHZEN

L'ALGÉRIE À LA VICE-PRÉSIDENTENCE DE LA COMMISSION AFRICAINE



L'AMBASSADRICE D'ALGÉRIE À ADDIS-ABEBA ET SA REPRÉSENTANTE PERMANENTE AUPRÈS DE L'UNION AFRICAINE (UA), MME SELMA MALIKA HADDADI A ÉTÉ ÉLUE HIER, VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UA AVEC 33 VOIX. MME HADDADI REMPLACE À CE POSTE LA RWANDAISE MONIQUE NSANZABAGANWA DONT LE MANDAT EST ARRIVÉ À TERME. PAR AILLEURS, LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, QUI A PRIS PART AUX TRAVAUX DU 38ÈME SOMMET DE L'UA, AVAIT PRÉSIDÉ VENDREDI LE 34È SOMMET DU MÉCANISME AFRICAIN D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS (MAEP), AU COURS DUQUEL IL A ANNONCÉ QUE L'ALGÉRIE AVAIT DÉCIDÉ D'APPORTER UNE CONTRIBUTION VOLONTAIRE D'UN MILLION DE DOLLARS POUR SOUTENIR CE MÉCANISME. LE CHEF DE L'ÉTAT A AFFIRMÉ DEVANT SES PAIRS AFRICAINS L'ENGAGEMENT DE L'ALGÉRIE À ACTIVER ET À RENFORCER LE RÔLE DE CE MÉCANISME POUR RELEVER LES DIFFÉRENTS DÉFIS.

Lire en page 3

Photos: D.R.

65 ANS DE SILENCE RADIOACTIF : LA FRANCE FACE À SES RESPONSABILITÉS

P.2

COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-CHINOISE

SAÏD CHANEGRIHA REÇOIT LE GÉNÉRAL D'ARMÉE XU XUE QIANG

P.3



IL DÉTAILLE LES MESURES DEVANT ASSURER UN APPROVISIONNEMENT ADÉQUAT DU MARCHÉ

ZITOUNI ENTEND NE RIEN LAISSER AU HASARD

LE MINISTRE DU COMMERCE INTÉRIEUR ET DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL, TAYEB ZITOUNI, CONTINUE À AVOIR UNE APPROCHE VOLONTARISTE ET À NE RIEN LAISSER AU HASARD, METTANT LES BOUCHÉES DOUBLES, POUR UNE BONNE RÉGULATION DU MARCHÉ PENDANT LE MOIS DU RAMADHAN. ET IL SOUHAITE QUE TOUT LE MONDE S'IMPLIQUE. IL A APPELÉ, HIER, LES COMMERÇANTS ET ARTISANS À CONTRIBUER ACTIVEMENT À LA DYNAMISATION DES MARCHÉS DE PROXIMITÉ MIS EN PLACE EN PRÉVISION DU MOIS SACRÉ.

Lire en page 16

COLONIALISME

L'Afrique exige justice et réparations, l'Algérie en première ligne

Dans un contexte de tensions croissantes entre plusieurs pays africains et l'ancienne puissance coloniale française, l'Union africaine (UA) a inscrit à l'agenda de son sommet d'Addis-Abeba une question qui pourrait redéfinir les rapports de force internationaux, la criminalisation du colonialisme et la reconnaissance des crimes historiques commis contre les peuples africains.

Aïda Mouni

L'initiative, portée par l'Algérie et le Ghana, prend la forme d'une résolution ambitieuse intitulée «Justice pour les Africains et les personnes d'origine africaine à travers des réparations pour le colonialisme», présentée par Ahmed Attaf, chef de la diplomatie algérienne. Cette proposition, discutée lors du sommet des ministres des Affaires étrangères africains des 12 et 13 février, a été adoptée au niveau des délégués avant d'être soumise au Conseil ministériel, puis au Conseil des chefs d'État de l'UA. Elle appelle à «la construction d'un front commun et uni pour la justice et l'obtention de réparations pour les Africains, en réponse aux crimes historiques et aux atrocités de masse perpétrés contre les Africains et les personnes d'origine africaine, y compris le colonialisme, l'apartheid et le génocide».

La Commission de l'Union africaine se voit confier la mission de documenter les



crimes coloniaux, de mesurer leurs impacts et d'élaborer une stratégie de reconnaissance et d'indemnisation. Parmi les recommandations phares figurent : Des indemnisations financières en faveur des pays africains spoliés par la colonisation.

L'investissement dans les infrastructures, l'éducation et la santé, pour réparer les séquelles économiques et sociales du colonialisme. Un travail de mémoire et de reconnaissance historique, notamment sur la traite négrière transatlantique, dont la France a été l'un des principaux acteurs. Dans son intervention, Samuel Okudzeto Ablakwa, ministre ghanéen des Affaires étrangères, a souligné l'engagement de son pays à œuvrer pour la «criminalisation du colonialisme et de l'esclavage», et à exiger des puissances coloniales des réparations conséquentes.

La réunion de haut niveau a également mis en lumière le rôle fondamental de la diaspora africaine. Les intervenants ont insis-

té sur la nécessité de rapprocher le continent africain de ses communautés dispersées à travers le monde, en particulier celles issues des politiques esclavagistes et coloniales. Déjà en décembre dernier, Ahmed Attaf, annonçait que la criminalisation du colonialisme serait au cœur du sommet de février, affirmant que l'Algérie serait l'un des premiers pays à soutenir cette démarche à l'ONU.

Parmi les puissances coloniales concernées, la France apparaît comme la principale cible de cette offensive diplomatique africaine. Pendant plus d'un siècle, elle a occupé des dizaines de pays sur le continent, pillé leurs ressources et imposé un système d'exploitation et d'oppression qui, selon les historiens, a causé la mort de plusieurs millions de personnes.

En Algérie, la colonisation française a été marquée par des massacres de masse, des déportations et des génocides contre des populations civiles. L'armée coloniale française a également commis des exactions

similaires en Tunisie, au Mali, à Djibouti, au Nigeria, au Tchad, au Sénégal, au Bénin, en Côte d'Ivoire et en République centrafricaine.

La France fut aussi un acteur majeur de la traite transatlantique des esclaves, un système qui a réduit en esclavage des millions d'Africains et marqué à jamais le destin du continent. L'héritage des figures de la libération africaine a également été au cœur des discussions. Lors d'une intervention par visioconférence, Djazia Kerkeb, fille du défunt moudjahid Mokhtar Kerkeb, a rappelé le rôle crucial joué par son père dans le soutien aux mouvements indépendantistes africains.

Mokhtar Kerkeb, ancien cadre de l'Armée de libération nationale (ALN), formé à l'Académie militaire de Moscou, a tissé des liens solides avec des figures majeures de la lutte pour l'indépendance, dont Samora Machel (Mozambique), Sam Nujoma (Namibie), Agostinho Neto (Angola) et Joaquim Chissano (Mozambique). Il a consacré sa vie à former des combattants africains et à fournir un soutien logistique et militaire aux résistances anticoloniales.

Pour Djazia Kerkeb, «on ne peut parler de réparations pour l'Afrique sans revenir à la Glorieuse guerre de libération et aux mouvements de libération africains». Elle exige que le parcours de son père soit officiellement reconnu dans cette lutte pour la justice historique.

L'Algérie et le Ghana, en première ligne de ce combat, entendent mobiliser l'ensemble du continent pour imposer une lecture africaine de l'Histoire et bâtir un rapport de force face aux anciennes puissances coloniales.

A. M.

GUTERRES AU SOMMET DE L'UA :

«La faible représentativité de l'Afrique au Conseil de sécurité est injustifiée»

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré, hier, qu'il était temps de réparer les préjudices causés par le colonialisme en Afrique et ses effets persistants sur les peuples du continent et la traite des esclaves. S'exprimant lors de l'ouverture des travaux de la 38e session ordinaire du sommet de l'Union africaine (UA), Guterres a estimé qu'«il n'y a aucun justificatif à l'absence de l'Afrique dans la représentation au Conseil de sécurité». Il a réaffirmé son engagement à œuvrer avec l'UA pour garantir au continent deux sièges permanents au Conseil de sécurité de l'ONU. Évoquant la situation au Soudan, Guterres a exprimé ses regrets face à une crise qui s'aggrave, entraînant un déplacement massif de la population et une menace de famine. «À l'approche du mois de Ramadan, il est impératif de mettre fin aux hostilités. La communauté internationale doit cesser la vente d'armes et le bain de sang», a-t-il insisté. Concernant la République démocratique du Congo (RDC), il a mis en garde contre une spirale de violences qui menace l'ensemble de la région, soulignant qu'«il n'existe pas de solution militaire et que l'intégrité territoriale du pays doit être respectée». Sur la question palestinienne, le secrétaire général de l'ONU a estimé que «le peuple palestinien a trop souffert» et a réaffirmé que la paix au Moyen-Orient passe par des avancées vers une solution à deux États.

65 ANS DE SILENCE RADIOACTIF

La France face à ses responsabilités

65 ans après les premières explosions nucléaires françaises en Algérie, les appels à la reconnaissance, à la dépollution et à la réparation se font plus pressants. Experts, historiens et militants «exigent» la remise des cartes topographiques des sites contaminés et le nettoyage des zones irradiées. Face aux silences et aux falsifications, la bataille pour la vérité et la justice s'intensifie.

Le 13 février 1960, la France faisait exploser sa première bombe atomique dans le Sahara algérien, à Reggane, dans la région d'Adrar. Baptisée «Gerboise bleue», cette détonation de 70 kilotonnes (trois à quatre fois plus puissante que celle d'Hiroshima) ouvrait la voie à une série d'essais nucléaires qui allaient souiller durablement les sols et marquer les corps. 65 ans plus tard, le passé ne passe pas.

Les appels à la reconnaissance des crimes coloniaux se multiplient, tandis que Paris continue de dissimuler des informations essentielles. Militants, juristes et scientifiques exigent la remise des cartes topographiques des sites des explosions et le nettoyage de ces zones hautement contaminées. Pour Fatma Zohra Benbrahem, avocate et militante des droits de l'homme, le dossier des essais nucléaires français en Algérie a connu des avancées ces dernières années, mais reste encore entaché d'opacité. «La France cherche à dissimuler la vérité à travers des rapports falsifiés destinés à minimiser l'ampleur des dégâts», dénonce-t-elle. Selon elle, Paris doit être contraint de révéler l'emplacement

exact des déchets radioactifs, restés enfouis sous le sable du Sahara. Car derrière la question mémorielle se cache une réalité sanitaire dramatique. De nombreuses populations locales continuent de souffrir de pathologies lourdes, cancers et malformations congénitales en tête, sans qu'aucune prise en charge spécifique ne leur soit accordée. La militante réclame une reconnaissance officielle du 13 février comme «journée mondiale des victimes des explosions atomiques» et propose la tenue d'une conférence internationale afin d'obliger les États pollueurs à assumer leurs responsabilités.

UN CRIME ENVIRONNEMENTAL ET HUMAIN

Si l'impact sur la santé humaine est dramatique, les dégâts écologiques sont tout aussi alarmants. Contrairement aux discours officiels, la radioactivité persiste dans les sols et les nappes phréatiques. Mohamed Lahcen Zeghidi, historien, rappelle que les essais nucléaires français en Algérie constituent «l'un des plus grands crimes contre l'humanité», précisément parce que leurs effets perdurent sur des millénaires. Même constat du côté du professeur d'histoire contemporaine Ben Youcef Tlemsani, pour qui il est impératif d'intensifier la pression sur la France. «Nous devons engager une mobilisation continue afin de la contraindre à reconnaître la pollution irréversible qu'elle a infligée au Sahara et à assumer la responsabilité des dommages causés aux popula-

tions et à l'environnement», affirme-t-il.

À ces revendications s'ajoute une demande de justice. Si la France a reconnu en 2010, par la loi Morin, la nécessité d'indemniser certaines victimes des essais nucléaires, les critères d'éligibilité sont si restrictifs que peu d'Algériens en ont réellement bénéficié.

Au-delà des considérations sanitaires et écologiques, la question de la responsabilité pénale de la France se pose avec de plus en plus d'acuité. Amar Mansouri, chercheur en génie nucléaire, appelle à réfuter systématiquement «les mensonges français sur l'impact des essais», qui, selon lui, cherchent à minimiser leur dangerosité. «Des armes de destruction massive» ont été testées en Algérie sans la moindre considération pour les populations locales.

En plus des explosions aériennes, la France a procédé à des essais souterrains dans le massif du Hoggar, avec des fuites radioactives incontrôlées. Certains de ces tirs, comme celui de «Béryl» en 1962, ont même exposé des militaires français eux-mêmes, une catastrophe que Paris a longtemps cherché à dissimuler.

Les Algériens réclament aujourd'hui des actes. L'ère des discours vides et des promesses non tenues doit cesser. La transmission des cartes des sites d'enfouissement des déchets radioactifs est une exigence minimale. Le nettoyage des zones contaminées est un impératif moral et environnemental. L'indemnisation des victimes est un droit fondamental.

A. M.

38^{ÈME} SOMMET DE L'UA

Le message du Président Abdelmadjid Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a pris part aux travaux du 38^e sommet de l'UA, avait présidé vendredi le 34^e sommet du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), au cours duquel il a annoncé que l'Algérie avait décidé d'apporter une contribution volontaire d'un million de dollars pour soutenir ce Mécanisme.

Merouane Korso

Le chef de l'État a affirmé devant ses pairs africains l'engagement de l'Algérie à activer et à renforcer le rôle de ce Mécanisme pour relever les différents défis, notamment la consécration de la suprématie de la loi, la lutte contre la corruption et la promotion de la justice sociale et des droits de l'homme. Dans son intervention qu'il a effectuée à l'ouverture des travaux du 34^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du MAEP, en sa qualité de président de ce Mécanisme, le président de la République a réaffirmé que "ces défis nous imposent de travailler dans un esprit de solidarité et de responsabilité pour surmonter les difficultés qui limitent la capacité du MAEP à atteindre les nobles objectifs pour lesquels il a été créé". Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) a été créé en 2003 par le Comité des chefs d'État et de gouvernement (HSGIC) chargé de la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) comme un instrument d'autoévaluation volontaire de la performance des États membres en matière

de gouvernance. Avec l'Afrique du Sud et le Nigeria, l'Algérie, faut-il le rappeler, a été leader dans la création de ce mécanisme afin de mettre fin aux conflits en Afrique, d'instaurer la bonne gouvernance et les droits de l'homme, à l'ombre d'une relance des économies africaines. Le président Tebboune a souligné que "la réunion du MAEP traduit notre attachement au parcours de notre continent vers la promotion des principes de la bonne gouvernance et du développement durable", alors que "la réunion d'aujourd'hui intervient dans une conjoncture critique marquée par une montée des défis entravant la bonne gouvernance en Afrique". La réunion d'aujourd'hui "constitue une étape essentielle dans le renforcement du rôle du Mécanisme, en tant que cadre opérateur pour promouvoir la gouvernance et poursuivre l'action afin de parvenir à des solutions durables aux défis auxquels sont confrontés les pays du continent", a encore ajouté le président de la République, indiquant qu'à travers notre engagement collectif, nous serons en mesure d'établir des institutions capables de réaliser le développement équilibré et de garantir



la prospérité des peuples de l'Afrique". "Notre présence à cette réunion aujourd'hui témoigne de notre conviction que le MAEP est un outil essentiel pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063". Globalement,

l'Agenda 2063 est un modèle de développement et de croissance en Afrique visant à faire du continent une puissance mondiale à l'avenir ; c'est également le cadre stratégique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable à l'horizon 2063. Par ailleurs, le président Abdelmadjid Tebboune, en abordant "la situation financière critique à laquelle fait face le MAEP du fait du retard de certains États membres à honorer leurs contributions", a annoncé que l'Algérie a décidé d'apporter une contribution volontaire d'un million de dollars, non sans appeler les retardataires à payer leur contribution au Mécanisme, "ce qui a affecté la mise en œuvre de ses programmes et activités", a expliqué le président de la République. Il a en

outre rappelé que "l'Algérie demeurera un partenaire actif dans le soutien de ce mécanisme et le renforcement de sa position au sein de l'Union africaine", appelant les États membres à « unir leurs efforts pour atteindre les objectifs communs ». Sur l'agence de notation africaine, il a expliqué qu'elle "représente un nouveau jalon pour le développement de l'économie de l'Afrique et aura un impact entièrement positif pour ses pays". Cette dernière, l'AFCRA, devrait être officiellement lancée en juin prochain et constituer pour les pays membres le baromètre de leurs économies, à l'instar des agences occidentales dont Fitch Ratings, Moody's ou Standard and Poor's, qui notent très mal les pays africains et brident leurs économies.

M. K.

ELLE REMPORTE BRILLAMMENT UNE BATAILLE ÉLECTORALE
FACE AUX MANŒUVRES DU MAKHZEN

L'Algérie à la vice-présidence de la Commission africaine

L'ambassadrice d'Algérie à Addis-Abeba et sa représentante permanente auprès de l'Union africaine (UA), Mme Selma Malika Haddadi, a été élue hier, vice-présidente de la Commission de l'UA avec 33 voix, remportant brillamment une bataille électorale face aux manœuvres du Makhzen. Mme Haddadi remplace à ce poste la Rwandaise Monique Nsanzabaganwa dont le mandat est arrivé à terme.

Enfin, cinq nouveaux membres du Conseil paix et sécurité de l'UA ont été élus vendredi, l'élection du représentant d'Afrique du Nord ayant été ajournée en raison des manœuvres dilatoires du Maroc, qui a refusé de ne pas se représenter alors que son représentant était sortant, et donc a bloqué cette désignation entre le représentant algérien et celui de la Libye.

M.K.

COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-CHINOISE

Saïd Chanegriha reçoit le général d'armée Xu Xue Qiang

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a reçu, hier, au siège de l'état-major de l'armée, le chef du département de développement des équipements de la Commission militaire centrale de Chine, le général d'armée Xu Xue Qiang, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, suivi par les honneurs militaires rendus au général d'armée Xu Xue Qiang par des formations des différentes Forces de l'ANP. Au cours de cette audience, à laquelle ont pris part le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de forces, le commandant de la gendarmerie nationale, le commandant de la garde républicaine par intérim, des généraux-majors et des généraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP, aux côtés des membres de la délé-

gation chinoise, les deux parties ont évoqué « l'état de la coopération entre les deux pays et échangé les analyses et les points de vue sur les questions d'intérêt commun », y est-il précisé.

À cette occasion, poursuit le communiqué, le général d'armée a prononcé une allocution à l'entame de laquelle « il a souhaité la bienvenue au chef du département de développement des équipements de la Commission militaire centrale de la République populaire de Chine et à la délégation qui l'accompagne, avant de rappeler le niveau des relations historiques qui lient les deux peuples frères et la volonté des deux parties à renforcer la coopération militaire entre les armées des deux pays ».

« Il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue, ainsi qu'à la délégation qui vous accompagne, au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire, à l'occasion de votre visite en Algérie, qui constitue une nouvelle opportunité pour

approfondir la coopération distinguée entre nos armées respectives », a indiqué le général d'Armée. Et de poursuivre : « Je saisis également cette rencontre pour rappeler le caractère historique des relations entre nos deux pays, dès lors que la Chine a été le premier pays non arabe à avoir reconnu le gouvernement provisoire de la République algérienne.

Il a ajouté : « Sur la base de ces faits marquants, les relations algéro-chinoises connaissent aujourd'hui des progrès notables et un essor croissant dans divers domaines, notamment militaire, et ce, suite à la mise en œuvre des différents mécanismes créés à l'effet d'approfondir la coopération, en accord avec la volonté des hautes autorités de nos deux pays à hisser ces relations au niveau de l'excellence. »

Saïd Chanegriha a réitéré « sa conviction en la possibilité de rehausser la coopération militaire au niveau escompté au service des intérêts communs des deux par-

ties ». « Enfin, je ne manquerais pas de vous souhaiter, de nouveau, la bienvenue en Algérie, en étant pleinement convaincu que la coopération militaire bilatérale atteindra, suite à cette visite, une nouvelle étape remarquable sur la voie de la consolidation de nos relations militaires pour leur conférer l'ampleur escomptée au service de nos intérêts communs et en accord avec la volonté sincère des dirigeants des deux pays », a-t-il souligné. De son côté, le général d'armée Xu Xue Qiang a fait part de « sa joie de visiter l'Algérie », saluant « le niveau de coordination et d'entente avec la partie algérienne concernant les sujets évoqués durant cette audience ».

À l'issue de cette rencontre, le chef du département de développement des équipements de la Commission militaire centrale de Chine a signé le Livre d'or de l'État-major de l'Armée nationale populaire, conclut le communiqué.

R.N.

SIXIÈME ÉCHANGE DE PRISONNIERS DANS LE CADRE DU Cessez-le-feu

Hamas livre de nouveaux messages

369 prisonniers palestiniens ont été libérés des prisons de l'occupation israélienne ce samedi, dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu et d'échange de prisonniers. Les prisonniers libérés ont brûlé les vêtements frappés de l'étoile de David, le logo des « shabas » (services pénitentiaires israéliens) et de la phrase « Nous n'oublions pas et nous ne pardonnons pas » que l'occupation israélienne les avait forcés à porter.

Boualem B.

Le nouveau contingent comprend 333 prisonniers palestiniens de la bande de Gaza arrêtés par l'occupation pendant la guerre, ainsi que 36 condamnés à perpétuité, de sorte que 111 prisonniers gazaouis et 12 condamnés à perpétuité ont été libérés en contrepartie de chacun des trois prisonniers israéliens libérés. Sept bus transportant les 333 prisonniers sont arrivés dans la bande de Gaza par le point de passage de Kerem Shalom, où ils ont été accueillis par une foule nombreuse. Les familles ont souligné à cette occasion qu'elles restaient « inébranlablement attachées à leur terre », faisant écho à la phrase écrite par les Brigades Al-Qassam sur l'une des banderoles accrochées sur l'estrade de remise des prisonniers : « Pas de migration sauf vers Jérusalem. » Si certains prisonniers libérés n'ont pas été accueillis avec liesse comme les autres, c'est en raison de la répression de l'occupation. Comme lors des précédentes libérations, l'occupant

israélien a averti un certain nombre de familles de prisonniers en Cisjordanie de ne pas célébrer la libération de leurs fils. Commentant la remise de trois prisonniers israéliens par les Brigades Al-Qassam et les Brigades Al-Qods, le mouvement Hamas a déclaré samedi que l'image de la mosquée Al-Aqsa et de la ville occupée de Jérusalem accrochée sur l'estrade était un message adressé à l'occupation : ces lieux sont une ligne rouge, et il n'y aura pas de migration sauf vers Jérusalem. Il a averti que la libération du sixième contingent de prisonniers israéliens est une confirmation qu'il n'y a pas d'autre moyen de les libérer que les négociations et l'engagement à respecter les termes de l'accord de cessez-le-feu. « Notre peuple et les peuples libres du monde entier assistent aujourd'hui à des scènes de force, de fierté et d'honneur. La résistance a conclu un accord d'échange honorable, qui dénote la cohésion de notre peuple et de notre résistance. » ajoute-t-il. Concernant les appels du président américain Donald Trump et du



Premier ministre Benjamin Netanyahu à déplacer la population de la bande de Gaza, la Hamas a indiqué que « la banderole « Pas de migration sauf vers Jérusalem » est notre réponse à tous les appels au déplacement et à l'évacuation lancés par Trump et ceux qui soutiennent son approche. Plus tôt dans la journée, à Khan Younès, au sud de la bande de Gaza, les Brigades Al-Qassam et les Brigades d'Al

Qods ont remis trois prisonniers israéliens : Yair Horn, Saji Dekel Hann, de nationalité américaine, et Alexander Turpanov, de nationalité russe. Ils paraissent en bonne santé et ont été remis au Comité international de la Croix-Rouge. Dans leurs brèves allocutions, ils ont demandé au gouvernement israélien de continuer la procédure d'échange des prisonniers sans entrave. **B. B.**

«Brûler l'ambassade d'Algérie» : Louis Sarkozy dérape, une plainte déposée

Younes B.

Louis Sarkozy, fils de l'ancien président français Nicolas Sarkozy, s'illustre par des prises de position radicales qui alimentent les tensions diplomatiques. Après avoir appelé à « tuer tous les habitants de Ghaza » lors d'une intervention sur une chaîne d'information française, il s'attaque désormais à l'Algérie, dans un contexte de crispation entre Paris et Alger. Jeudi 13 février, dans une interview accordée au Monde, il a tenu des propos d'une extrême gravité : « Si j'étais au pouvoir et que Boualem Sansal était arrêté, j'incendierais l'ambassade (d'Algérie à Paris), je suspendrais la délivrance des visas et j'augmenterais les droits de douane de 150 % ». Face à ces déclarations incendiaires, l'association Union algérienne, qui milite pour la défense des droits des Algériens en France, a annoncé ce vendredi avoir déposé une plainte pour incitation à la violence contre Louis Sarkozy. Sa récente déclaration sur Gaza, où il plaide ouvertement pour l'extermination de la population palestinienne, avait suscité un tollé, sans pour autant entraîner de sanctions judiciaires. Certains observateurs y voient une stratégie délibérée pour capter l'attention de lobbies puissants, notamment pro-israéliens. L'attaque frontale contre l'ambassade d'Algérie à Paris est un cas inédit dans l'histoire récente des relations franco-algériennes. L'appel à l'incendier, en guise de représailles hypothétiques à une arrestation de Boualem Sansal, constitue un saut qualitatif dans la rhétorique extrémiste de certaines figures de la droite française. Si la plainte déposée par l'Union algérienne devait aboutir, Louis Sarkozy pourrait être poursuivi pour incitation à la commission de crimes et délits, une infraction punie jusqu'à 5 ans de prison et 45 000 euros d'amende selon l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

MAHMOUD ABBAS AU SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

«Je rejette tous les appels visant à déplacer les Palestiniens de leur terre»

Lors de son intervention à la séance d'ouverture de la 38e session ordinaire du sommet de l'UA à Addis-Abeba, le président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, a exprimé son rejet total et absolu des appels à déplacer la population palestinienne de ses terres. « Je rejette complètement et absolument

tout appel visant à déplacer le peuple palestinien de sa patrie et à maintenir la région dans un cycle de violence au lieu de parvenir à la paix », a-t-il ajouté, précisant : « Quiconque pense qu'il peut lancer un nouvel Accord du siècle comme celui proposé il y a des années se fait des illusions. » Il a également exprimé sa

gratitude envers les pays ayant rejeté le déplacement de la population palestinienne et défendu son droit à sa terre, louant la position de l'Union africaine et de ses États membres à cet égard. Il a ajouté que la Palestine est fière de l'amitié des peuples d'Afrique, qui lui apportent un soutien loyal dans sa lutte.

KAMEL DAOUD FACE À LA JUSTICE

Un Goncourt au goût amer du pillage intime

C'est une affaire qui jette une ombre sur le sacre littéraire de Kamel Daoud. L'écrivain, lauréat du prix Goncourt 2024 pour son roman Houris, fait face à une assignation en justice en France, déposée par Saâda Arbane, une rescapée d'un massacre survenu durant la décennie noire. Elle accuse l'auteur d'avoir utilisé son histoire personnelle sans son consentement, transformant son parcours de survivante en matière première romanesque. L'assignation, dont l'existence a été révélée par Mediapart, a été délivrée jeudi 13 février à l'écrivain et à son éditeur Gallimard, alors que Daoud dédicait son livre près de Bordeaux. La procédure judiciaire s'annonce inédite, Saâda Arbane réclame 200 000 euros de dommages et intérêts ainsi qu'une large publicité de la condamnation si celle-ci est prononcée. Une première audience est prévue le 7 mai au tribunal judiciaire de Paris. Dans Houris, Kamel Daoud raconte le destin tragique d'Aube, une jeune femme muette depuis qu'un islamiste lui a tranché la gorge le 31 décembre 1999. Un récit que Saâda Arbane juge bien trop proche de sa propre vie pour être le fruit du hasard. Victime d'une tentative d'égorgeage en 2000, elle a survécu, mais vit depuis avec une canule qui lui permet de respirer et de parler. Or, entre 2015 et 2023, elle a été suivie par la femme de Kamel Daoud, la psychiatre Aïcha Dahdouh. Une proximité qui, selon elle, a permis à l'écrivain d'avoir accès à son histoire intime, sans jamais lui demander la permission de l'exploiter dans une œuvre de fiction. «

En dépit des trois demandes » qu'il aurait formulées entre 2021 et 2023, elle affirme avoir toujours refusé catégoriquement que son récit soit utilisé. L'assignation détaille les nombreuses similitudes entre Houris et la vie de la plaignante, la nature de l'attaque subie, les cicatrices, la structure familiale du personnage d'Aube, et même des éléments plus subtils comme ses tatouages. Deux médecins, en Algérie et en France, attestent du caractère unique de la blessure de Saâda Arbane, rendant encore plus difficile de croire à une coïncidence fortuite.

UN ÉCRIVAIN RATTRAPÉ PAR LA RÉALITÉ

Interrogé en septembre dernier par Le Nouvel Obs sur l'origine de son personnage, Kamel Daoud avait répondu : « Oui, j'ai connu une femme avec une canule. (...) Elle était la métaphorisation réelle de cette histoire. » Une déclaration qui semble confirmer qu'il s'est directement inspiré d'une personne réelle, sans pour autant en assumer pleinement les conséquences juridiques et éthiques. Loin de reconnaître une faute, l'écrivain franco-algérien s'est défendu en minimisant l'affaire. En décembre, sur France Inter, il déclarait : « Tout le monde connaît [cette] histoire en Algérie, et surtout à Oran. C'est une histoire publique ». Une ligne de défense fragile, car si l'histoire de Saâda Arbane est connue, elle n'était pas tombée dans le domaine public, et surtout, elle ne souhaitait pas qu'elle le soit. De son côté, Gallimard a dénoncé « des campagnes diffamatoires orchestrées

par certains médias proches d'un régime dont nul n'ignore la nature », suggérant que cette plainte pourrait être instrumentalisée par les autorités algériennes, auxquelles Kamel Daoud s'est souvent opposé. Une accusation balayée par les avocats de Saâda Arbane, Me William Bourdon et Lily Ravon, qui dénoncent la « mauvaise foi réitérée » et le « cynisme » de l'écrivain. Cette affaire pourrait bien créer un précédent en matière de droit à la vie privée face à la fiction. Si de nombreux écrivains puisent leur inspiration dans le réel, la justice devra trancher une question délicate, où se situe la frontière entre l'imaginaire et l'appropriation illégitime d'une histoire vécue ? D'autant que cette affaire ne se limite pas à la France. En Algérie, une plainte a également été déposée contre Kamel Daoud, dans un contexte où son livre est de toute façon interdit, en raison d'une loi prohibant les récits sur la décennie noire. Saâda Arbane craint même que la médiatisation de son histoire ne lui attire des ennuis judiciaires dans son pays, ce qui renforce, selon ses avocats, l'ampleur du préjudice subi. Pour l'heure, Kamel Daoud n'a pas réagi officiellement à l'assignation, et Houris continue de bénéficier du prestige du prix Goncourt. Mais si la justice donne raison à Saâda Arbane, cette victoire littéraire pourrait bien se transformer en scandale majeur, ébranlant le statut d'un auteur dont la plume, à défaut d'être toujours libre, semble cette fois trop ancrée dans la chair d'une survivante.

A. M.

Annnonce importante pour les agences de voyages et de tourisme

L'Office national du tourisme (ONT) a appelé les opérateurs algériens souhaitant participer au Salon international du tourisme et des voyages « Mitt Moscou » à envoyer leurs candidatures avant le 20 février. L'office a indiqué dans un communiqué publié sur sa page Facebook officielle, dans le cadre du travail de promotion du secteur du tourisme et de l'industrie traditionnelle pour l'année 2025 au niveau international, le secteur du tourisme et de l'industrie traditionnelle participera au Salon international du tourisme et des voyages, "Mitt Moscow" dans la capitale russe, Moscou, pendant la période du 18 au 20 mars 2025, dans le but de promouvoir la destination touristique algérienne, de présenter ses composantes et de renforcer les moyens de coopération et de partenariat entre les opérateurs algériens et leurs homologues russes. L'office a précisé que les opérateurs touristiques souhaitant participer à cet événement, notamment les agences de tourisme et de voyages, les hôtels et les artisans, doivent adresser une demande de participation accompagnée d'une fiche technique pour les produits et offres qui seront présentés dans ce cadre, afin de les étudier dans un délai ne dépassant pas le 20 février 2025. Les demandes sont envoyées par courrier électronique. L'office précise que le nombre de concessionnaires participants sera déterminé en fonction de l'espace alloué au pavillon. La fiche technique doit être détaillée pour sélectionner les meilleures offres qui sont en adéquation avec la nature du marché. "Toute demande reçue après le délai ne sera pas prise en considération. Une importance particulière doit être accordée au choix de vos représentants pour donner la meilleure image de notre pays", ajoute l'ONT.



Nouredine Yassaâ reçoit le président de la compagnie turque Renecore

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Énergies renouvelables, Nouredine Yassaâ a reçu, jeudi à Alger, le président de l'entreprise turque "Renecore", Mesut Toprak, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, a porté sur les opportunités de coopération et le renforcement des investissements dans le domaine des énergies renouvelables, notamment en ce qui concerne les projets d'énergies solaire photovoltaïque et éolienne, précise le communiqué. Les deux parties ont également évoqué "les potentialités offertes pour développer des partenariats stratégiques soutenant les efforts de l'Algérie en matière de transition énergétique et de diversification des sources d'énergie, en phase avec les tendances mondiales vers des énergies propres et durables", ajoute la même source.



La croissance de la demande mondiale de pétrole sera « forte » en 2025, selon l'AIE

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) table sur une "forte croissance" de la demande de pétrole en 2025, tirée par des prix bas et la consommation des pays hors OCDE, selon son rapport publié jeudi. La demande mondiale de pétrole devrait augmenter de 1,1 million de barils par jour (mb/j) en 2025, pour s'établir à quasiment 104 mb/j. L'AIE est plus prudente que l'alliance des pro-

ducteurs de pétrole, l'OPEP+, qui a indiqué mercredi tabler sur une demande à 105 mb/j en 2025.

L'augmentation de la demande prévue par l'AIE entre 2024 et 2025 est 27% plus élevée que celle observée entre 2023 et 2024. Elle est tirée par les pays hors OCDE - 2% d'augmentation entre 2024 et 2025 - avec l'Inde suivie de la Chine. La demande des pays de l'OCDE,

quant à elle, "devrait retrouver son déclin structurel, après une augmentation modeste l'année dernière". La production de pétrole a plongé en janvier à cause d'un froid extrême affectant la production nord-américaine et du déclin de la production nigérienne et libyenne notamment, selon l'AIE. "La production de l'OPEP devrait tout de même graduellement augmenter en

2025, passant de 103,1 mb/j au premier trimestre jusqu'à 105,5 mb/j au cours de l'année. Elle pourrait être tirée par les pays de l'OPEP+, qui injecteraient 30 kb/j supplémentaires entre le début et la fin 2025, selon l'AIE. L'alliance élargie des pays producteurs de pétrole a confirmé mercredi son calendrier d'augmentation progressive de sa production de brut à partir d'avril", indique l'AIE.

Visite de travail et de courtoisie de l'ambassadeur de Malaisie à la CAP

Dans le cadre de ses activités concernant les échanges internationaux, M. Bouzid Tahar, président national de la Confédération algérienne du patronat (CAP), a reçu au siège de l'organisation à Alger, M. Rizani Irwan Muhamad Mazlan, ambassadeur de Malaisie en Algérie. "Cette rencontre à laquelle ont participé plusieurs membres du bureau exécutif de la CAP et les responsables de la mission économique de la représentation

diplomatique malaisienne, a été axée sur la poursuite des relations bilatérales entre les deux Pays", indique la CAP sur sa page officielle Facebook. À noter que des entreprises membres de l'organisation entretiennent des relations commerciales dans le secteur du bois et de l'ameublement. Afin d'élargir et d'accroître encore plus les échanges, les deux parties ont convenu de travailler sur le secteur touristique très prisé de

part et d'autre. Aussi, et dans le cadre de ses activités régionales, le bureau de la Confédération algérienne du patronat (CAP) de la wilaya de Béjaïa a tenu une réunion à laquelle ont participé plusieurs opérateurs membres de la Confédération algérienne du patronat CAP. "M. Athmane Snouci, président du bureau de la wilaya de Bejaïa, a présidé cette réunion axée sur les opportunités financières accordées par la CNEP

Banque en faveur des investisseurs de la région et leur accompagnement par cette institution bancaire", indique la confédération sur sa page officielle Facebook. "La rencontre avec la CNEP-Banque a eu lieu le jeudi 13 février 2025 au niveau de la salle de délibération de l'APC d'Akbou, wilaya de Bejaïa. Excellente initiative des pouvoirs locaux pour la promotion des opérateurs de la région", ajoute la CAP.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

ELLE PARTICIPE À L'AUDITION PARLEMENTAIRE 2025 DE L'ONU

La délégation parlementaire algérienne rencontre la présidente de l'UIP

Les discussions ont porté sur les défis auxquels sont confrontées les institutions multilatérales, qui entravent leur développement et nuisent à leur efficacité, ainsi que sur des questions d'actualité liées à la sécurité et à la paix dans le monde.



La délégation parlementaire algérienne, participant à l'audition parlementaire 2025 de l'ONU, organisée les 13 et 14 février à New York, a eu l'occasion de rencontrer la présidente de l'Union interparlementaire (UIP), Mme Tulia Ackson. Cette rencontre visait à discuter de plusieurs questions internationales d'actualité et à renforcer la coopération interparlementaire, comme l'a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN) publié hier. La délégation comprend le vice-président de

l'APN, Monder Bouden, ainsi que les députés Ahmed Beldjilali et Nabil Guend, et les sénateurs Kamel Khelifati et Abderrahmane Guenchouba. Lors de cette réunion, Bouden a salué les efforts déployés par l'UIP pour promouvoir la coopération parlementaire multilatérale, soulignant que cette organi-

sation est la plus ancienne de son genre. Les discussions ont porté sur les défis auxquels sont confrontées les institutions multilatérales, qui entravent leur développement et nuisent à leur efficacité, ainsi que sur des questions d'actualité liées à la sécurité et à la paix dans le monde. La situa-

tion humanitaire en Palestine a également été évoquée, en particulier les menaces croissantes liées au déplacement forcé des Palestiniens à Gaza, ainsi que les crises sécuritaires en Afrique, notamment au Soudan et en République démocratique du Congo (RDC). À cette occasion, le vice-prési-

dent de l'APN a réaffirmé l'engagement du parlement algérien à travailler au sein de la coopération multilatérale pour renforcer le partenariat avec l'UIP, dans le but d'atteindre les objectifs stratégiques de l'Union pour la période 2023-2027. De son côté, Mme Tulia Ackson a salué le dynamisme du groupe parlementaire algérien au sein de l'UIP et a mis en avant le rôle de l'Algérie, tant sur le plan gouvernemental que parlementaire, dans le soutien à la sécurité et à la stabilité internationales, notamment en Afrique. Elle a également reconnu les défis croissants menaçant l'action parlementaire multilatérale, tout en soulignant l'importance de la solidarité et de la coopération collective pour faire face à ces défis et renforcer le rôle des institutions internationales dans la promotion de la stabilité mondiale. Cette rencontre réaffirme l'engagement de l'Algérie à renforcer la coopération internationale, à défendre les causes justes et à contribuer aux efforts visant à établir la paix et la sécurité à travers le monde. R.N.

3^e ÉDITION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA PRÉVENTION

« Pour un ramadan sain, évitons les excès » :

Le ministère de la Santé organise, du 16 au 20 février, la Semaine nationale de la prévention, dont c'est la 3^e édition cette année, sous le slogan « Pour un ramadan sain et sécurisé, évitons les excès », rapporte un communiqué du ministère de la Santé.

Cette action incite également les professionnels de la santé à sensibiliser sur la prévention par une alimentation équilibrée et d'un mode de vie sain pendant le ramadan, la surveillance des maladies chroniques telles que le diabète et l'hypertension artérielle, la lutte contre le tabagisme et les drogues, ainsi que sur les programmes de vaccination des enfants et le suivi médical des femmes enceintes.

Un accent particulier sera également mis sur les maladies métaboliques et chroniques, ainsi que sur l'importance de l'alimentation maternel.

Par ailleurs, dans le cadre du dépistage et du diagnostic précoce, le ministère de la Santé mettra en place cinq cliniques mobiles équipées pour le dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus, ainsi que pour la prise en charge du diabète, de l'hypertension artérielle et des maladies oculaires. Ces unités mobiles seront

déployées au Centre de la jeunesse et des sports de Tipaza.

Les activités de la Semaine nationale de la prévention s'étendent à l'ensemble des wilayas du pays, avec l'organisation de journées portes ouvertes dans les structures de santé de proximité et les espaces publics, des conférences à destination des professionnels de la santé. R.N.

Les activités de la Semaine nationale de la prévention s'étendent à l'ensemble des wilayas du pays, avec l'organisation de journées portes ouvertes dans les structures de santé de proximité et les espaces publics, des conférences à destination des professionnels de la santé. R.N.

Les activités de la Semaine nationale de la prévention s'étendent à l'ensemble des wilayas du pays, avec l'organisation de journées portes ouvertes dans les structures de santé de proximité et les espaces publics, des conférences à destination des professionnels de la santé. R.N.

Les activités de la Semaine nationale de la prévention s'étendent à l'ensemble des wilayas du pays, avec l'organisation de journées portes ouvertes dans les structures de santé de proximité et les espaces publics, des conférences à destination des professionnels de la santé. R.N.

Le ministre de la Justice réunit les présidents des tribunaux administratifs et des cours

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé, hier, deux réunions consacrées à l'évaluation de l'activité judiciaire et aux perspectives de modernisation du secteur. La première réunion, tenue tôt dans la matinée, a rassemblé les présidents et commissaires d'État des tribunaux administratifs, ainsi que ceux des tribunaux administratifs, en présence des cadres de l'administration centrale. Dans l'après-midi, le ministre rencontrera les présidents et procureurs généraux des cours, également en présence des cadres du ministère. Les discussions porteront sur plusieurs thématiques, notamment l'évaluation de l'activité judiciaire, la numérisation du travail judiciaire, l'amélioration de la qualité des services rendus et l'optimisation des performances du service public fourni par les juridictions, afin de mieux répondre aux attentes des citoyens.

Les services de la gendarmerie nationale ont arrêté 10 personnes qui ont semé la terreur au sein des habitants d'un quartier de la ville de Zeralda, à Alger, et ont saisi une quantité de drogue et d'armes blanches, a indiqué vendredi un communiqué de ce corps de sécurité. "Dans le cadre de lutte contre la criminalité et suite à des informations faisant état des agissements d'une bande de quartiers munie d'armes blanches et de chiens dressés, ayant semé la terreur au sein des habitants d'un quartier de la ville de Zeralda et qui s'adonne au trafic de drogue à proximité des établissements

BANDES DE QUARTIERS

Arrestation de 10 personnes à Zeralda

scolaires, les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Sidi Menif, ont mis fin aux agissements de cette bande et arrêté ses membres, au nombre de dix, repris de justice pour la plupart, en flagrant délit", y est-il indiqué. L'opération a "permis la saisie d'une quantité de drogue dure, de comprimés de psychotropes, d'armes blanches, de téléphones portables et une importante somme d'argent", note la même source. Après l'achèvement des procédures juridiques, les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République à l'issue de l'enquête pour "crime d'obten-

tion, détention, exposition et de vente de substances stupéfiantes et de substances psychotropes de manière illicite par un groupe criminel organisé". Ils sont également poursuivis pour "délit de constitution d'une bande de quartiers en vue de commettre un ou plusieurs actes dans le but de créer un climat d'insécurité au sein des quartiers résidentiels, afin d'y imposer son dictat par des agressions morales ou physiques contre autrui, ou en mettant leur vie, leur liberté ou leur sécurité en danger", ajoute le communiqué. R.N.

Les activités de la Semaine nationale de la prévention s'étendent à l'ensemble des wilayas du pays, avec l'organisation de journées portes ouvertes dans les structures de santé de proximité et les espaces publics, des conférences à destination des professionnels de la santé. R.N.

9^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL « PLAST & PRINTPACK »

Plus de 290 exposants issus de 21 pays au rendez-vous

La 9^e édition du Salon international de la plasturgie, de l'impression et de l'emballage "Plast & Printpack Algeria 2025" se tiendra du 24 au 26 février au Palais des expositions de la Safex à Alger, ont annoncé hier les organisateurs dans un communiqué.

Organisé par la société "Fairtrade Messe", l'événement rassemblera plus de 290 exposants issus de 21 pays et devrait attirer plus de 5.000 visiteurs professionnels, selon la même source. Il

mettra en avant des équipements et des matières premières dédiés aux industries du plastique, de l'impression et de l'emballage, ainsi que des solutions technologiques spécialisées. Destiné aux professionnels du secteur, le salon vise à promouvoir l'innovation, la durabilité et l'économie circulaire, qui figurent parmi les priorités de l'industrie en Algérie.

Il constituera une plateforme d'échanges sur les dernières avancées

technologiques et les solutions permettant d'adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, notamment à travers l'utilisation de matériaux durables et le développement du recyclage. L'événement ambitionne également d'encourager l'investissement dans les technologies de pointe afin de soutenir la production locale, de stimuler les exportations et de réduire les importations, souligne le communiqué des organisateurs.

FINANCES

La forme et le contenu du compte général de l'État fixés par la loi

Le compte général de l'État comprend la balance générale des comptes et les états financiers. La forme et le contenu de la balance générale des comptes sont fixés par les dispositions de l'arrêté établissant la forme et le contenu des documents de la comptabilité générale

Inès B.

Le ministère des Finances vient de fixer la forme et le contenu du compte général de l'État à travers un décret exécutif publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

Selon le décret, le compte général de l'État est un document qui présente des informations sur toutes les opérations budgétaires, patrimoniales et de trésorerie, établi annuellement par la direction générale chargée de la comptabilité publique. Le compte général de l'État comprend la balance générale des comptes et les états financiers. La forme et le contenu de la balance générale des comptes sont fixés par les dispositions de l'arrêté fixant la forme et le contenu des documents de la comptabilité générale. Les états financiers retracent les opérations enregistrées dans la comptabilité générale et ils sont produits à partir des soldes des comptes figurant dans la balance générale. Les états financiers comprennent : le bilan ou la situation financière ; l'état de la performance financière ou le

compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie ; le tableau de variation de la situation nette financière et l'annexe. Le bilan ou la situation financière, établi à la clôture de l'exercice, décrit, séparément, les éléments d'actif et les éléments du passif enregistrés dans les comptes de l'État de la classe 1, intitulée comptes de situation nette, et de passifs financiers à la classe 5, intitulée «comptes financiers et assimilés». La situation financière comprend, également, l'état de la situation nette. Le décret précise en outre que le bilan ou la situation financière doit être conforme à un modèle précis, alors que l'actif regroupe les éléments de patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'État. Ces éléments sont présentés par ordre décroissant de liquidité. L'actif se compose de l'actif courant destiné à être utilisé au cours de l'exercice et de l'actif non courant destiné à être détenu pour une durée supérieure à douze (12) mois. Le passif est constitué des obligations de l'État à l'égard des tiers à la date de clôture de



l'exercice et se décompose en passif courant qui devrait être réglé au cours de l'exercice et en passif non courant représentant un engagement qui n'est pas réglé dans l'échéance de douze (12) mois.

Les passifs sont présentés dans l'ordre décroissant des délais de leurs exigibilités, en distinguant le passif courant et le passif non courant. Par ailleurs, la situation nette correspond, pour un exercice donné, à la différence entre le total des actifs et le total des passifs. Elle com-

prend les comptes d'intégration des actifs et passifs, les écarts d'évaluation, de réévaluation, d'équivalence, les réserves, les reports à nouveau ainsi que le solde des opérations de l'exercice. L'état de la performance financière ou compte de résultat regroupe les comptes de la classe 6 intitulée charges et la classe 7 intitulée produits. La différence entre les charges et les produits permet d'établir le solde des opérations de l'exercice. Les charges représentent des diminutions des avantages

économiques ou de potentiel de service, au cours de l'exercice, sous forme de sorties ou de consommation d'actifs ou de survenance imprévue du passif. Les charges ont pour effet de diminuer la situation nette. Le tableau de flux de trésorerie présente, pour une période donnée, les flux d'entrées et de sorties de trésorerie, classés selon leur origine en trois (3) catégories : Flux de trésorerie liés à l'activité opérationnelle : Ce sont les encaissements et décaissements liés aux opérations de fonctionnement et d'intervention qui ne sont pas des activités d'investissement et de financement. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : qui correspondent, notamment, aux décaissements sur acquisitions d'immobilisations et aux encaissements sur cessions d'immobilisations.

Flux de trésorerie liés aux opérations de financement : qui correspondent, notamment, aux encaissements et aux décaissements liés aux emprunts et à leurs remboursements.

Le tableau des flux de trésorerie permet d'apporter aux utilisateurs des états financiers une base d'évaluation de la capacité de l'entité à générer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des informations sur l'utilisation de flux de trésorerie.

I.B.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Renforcer la coopération entre l'Algérie et Oman

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a examiné, lors d'une rencontre avec le ministre de la Santé du Sultanat d'Oman, Dr Hilal bin Ali bin Hilal Alsabti, les opportunités de renforcer la coopération conjointe en matière de production de médicaments et d'échange d'expertises, indique jeudi un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue mercredi en présence de la délégation accompagnant le ministre omanais et de l'ambassadeur d'Oman en Algérie, s'inscrit dans le cadre de la visite officielle qu'effectue une délégation ministérielle de haut niveau du Sultanat d'Oman en Algérie.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont discuté "des opportunités de coopé-

ration conjointe et des moyens de son renforcement entre les deux pays en matière de production de médicaments et d'échange d'expertises et de connaissances", précise le communiqué.

A ce propos, le ministre omanais a salué "le progrès réalisé par l'industrie pharmaceutique en Algérie, notamment à l'issue de sa visite à plusieurs unités de production de médicaments relevant des secteurs public et privé".

Il a également mis en exergue "la coordination et la complémentarité entre les deux secteurs dans ce domaine, contribuant ainsi à la réalisation de la sécurité des médicaments, d'autant plus que la délégation omanaise a été très impressionnée par la qualité des produits phar-

maceutiques", selon la même source.

A cette occasion, le même responsable a évoqué "les perspectives de coopération bilatérale entre les deux pays, à travers l'importation, selon les besoins, de produits pharmaceutiques, en ouvrant la voie aux investissements algériens sur le marché omanais en matière de production de médicaments, proposant en contrepartie la réalisation d'usines en Algérie en partenariat avec des opérateurs omanais".

De son côté, M. Kouidri a évoqué "les résultats positifs réalisés en matière de production de médicaments, ayant permis de répondre à 75% de la demande du marché national, et ce grâce à la production en full process de plusieurs usines,

telles que le groupe Saidal, de plusieurs médicaments, dont les anticancéreux, les vaccins et l'insuline, tout en acquérant l'expertise nécessaire pour le lancement prochain de la production des matières premières destinées à la production des anticancéreux".

Il a, par là même, exprimé la "disposition des opérateurs nationaux à sceller des partenariats et l'échange d'expertises et de connaissances avec la partie omanaise en matière de production pharmaceutique, dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la rencontre entre les dirigeants des deux pays en octobre dernier, visant à consolider les relations économiques entre les deux pays", conclut le communiqué.

ÉNERGIE ET MINES

La société omanaise « United Business » intéressée par l'investissement en Algérie

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi à Alger, le président exécutif de la société omanaise "United Business", Said Al Hajri, qui a affiché son intérêt d'investir dans le secteur en Algérie, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont abordé, lors de cette rencontre qui s'est tenue au siège du ministère, en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des mines, Karima Tafer et de cadres du ministère, les voies et moyens de renforcer la coopération et les opportunités d'investissement entre les sociétés du

secteur et "United Business", dans des domaines englobant la recherche et le développement dans les industries pétrochimiques, le développement de la chaîne des valeurs inhérentes à l'industrie de l'aluminium, ainsi que les analyses de laboratoire liées aux industries du pétrole et du gaz.

À cette occasion, le président exécutif de "United Business" a présenté une vision d'investissement ambitieuse pour ces domaines en Algérie.

Les deux parties ont également évoqué les perspectives de développement de l'industrie du pétrole et du gaz, des industries manufacturières des res-

sources minières, dont regorge l'Algérie, comme la bentonite, le barite et autres matières premières qui représentent des ressources nationales considérables.

M. Arkab a mis l'accent sur "l'importance que porte l'Algérie au développement des industries manufacturières sur le plan local, en vue d'apporter une plus-value et de renforcer l'économie nationale, en focalisant sur l'exploitation durable et efficace des ressources locales".

Le ministre a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de l'Algérie à approfondir les partenariats stratégiques avec les

investisseurs internationaux, notamment dans les secteurs de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, et à promouvoir les opportunités d'investissement prometteuses qu'elle offre pour développer ces secteurs vitaux.

Les deux partis sont convenus de "former une équipe de travail conjointe qui comprend des experts des deux côtés, en vue d'examiner les propositions de la société omanaise, dans l'objectif de déterminer les projets prioritaires et de les concrétiser sur le terrain, au service des intérêts mutuels et pour le renforcement de la coopération fructueuse entre les deux pays", selon la même source.

SÉTIF

50 exposants au 1er salon international des constructions modernes, des travaux publics et de la promotion immobilière

"Cette manifestation économique, est la première du genre dans la wilaya de Sétif, choisie en raison de son dynamisme économique, afin d'encourager les investisseurs et les opérateurs économiques et leur permettre d'établir des contacts avec leurs homologues des grandes entreprises étrangères pour bénéficier de leur expertise", ont indiqué les organisateurs.

Le 1er Salon international des constructions modernes, des travaux publics et de la promotion immobilière se sont réunis, de mercredi à samedi, à la salle des expositions Maâbouda de Sétif, 50 exposants dont 5 entreprises étrangères. L'ouverture officielle de cette manifestation économique, organisée par une entreprise spécialisée dans les événements économiques, a été présidée par le wali de Sétif, Mustapha Limani, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Ahmed Badr El Islam Belguet, qui ont inspecté les pavillons des exposants nationaux publics, privés et étrangers venus de Grèce, de Chine, d'Italie, de Mauritanie et d'Afrique du Sud. "Cette manifestation écono-



mique, est la première du genre dans la wilaya de Sétif, choisie en raison de son dynamisme écono-

mique, afin d'encourager les investisseurs et les opérateurs économiques et leur permettre d'établir des

contacts avec leurs homologues des grandes entreprises étrangères pour bénéficier de leur expertise", ont indiqué les organisateurs. "Cette première édition à laquelle ont participé également des bureaux d'études, des institutions financières et des compagnies d'assurance, a donné lieu à 20 conférences animées par des universitaires et des experts spécialisés de l'intérieur du pays et de l'étranger offrant l'opportunité aux différents opérateurs présents de nouer des relations et de contracter des partenariats d'affaires", a-t-on ajouté. Selon les organisateurs, l'événement vise à contribuer aux efforts du pays visant à augmenter le volume des exportations et de réduire la facture des importations.

BOUIRA

51 milliards DA pour le raccordement des stations de dessalement de l'eau de mer

Une enveloppe financière de l'ordre de 51 milliards de dinars a été allouée au projet de raccordement de la wilaya de Bouira aux stations de dessalement de l'eau de mer (SDEM) de Tighremt (Béjaïa) et de Cap Djinat (Boumerdès). Le Directeur par intérim de l'hydraulique, Nacer Belaid, a affirmé qu'un montant financier de 51 milliards DA est consacré à ce projet structurant pour renforcer l'alimentation en eau potable dans la wilaya de Bouira, dont certaines communes connaissent des « pénuries » notamment en périodes d'été. Le projet porte sur le raccordement de Bouira à la station de dessalement de l'eau de mer de Tighremt à Béjaïa sur un réseau de 65 km, et pour un montant de 17 milliards DA. Un montant de 34 mil-

liards DA est consacré pour raccorder Lakhdaria à la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Djinat à Boumerdès sur un linéaire de 53 km, a précisé le directeur. Le projet de raccordement de Bouira aux SDEM de Béjaïa et de Boumerdès, « est actuellement au niveau du comité sectoriel des marchés publics, et les études sont déjà achevées et il ne reste que des procédures administratives pour lancer prochainement les travaux », selon Belaid. Mercredi, le wali de Bouira, Abdelkrim Laâmour, s'est réuni avec les responsables du secteur de l'hydraulique, le directeur central au ministère de l'Hydraulique, Belaid M'zerket, et un représentant de la direction générale de l'Algérienne des eaux (ADE), et des bureaux d'études chargés du

projet, pour examiner ce dernier et « lever toutes les éventuelles entraves » qui pourraient le retarder. Au cours de la rencontre tenue à la maison de la culture Ali Zaâmoum de la ville de Bouira, le représentant du ministère de l'hydraulique, M. M'zerket, a appelé les différentes parties à conjuguer les efforts afin de réaliser cet important projet dans les meilleurs délais. Le wali a fait savoir qu'une commission mixte impliquant plusieurs services de la wilaya, dont les domaines, les forêts, ainsi que la Conservation foncière, et les présidents des communes concernées, débutera son travail dimanche prochain afin d'œuvrer à la levée de toutes les contraintes pouvant entraver la réalisation de ce projet structurant.

TOUGGOURT

Les imams appelés à adopter un discours renforçant les valeurs religieuses et la conscience sociale

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé, jeudi à Tougourt, les imams à adopter un discours qui renforce les valeurs religieuses et la conscience sociale. S'exprimant lors d'une rencontre tenue en marge de sa visite de travail dans la wilaya, M. Belmehdi a indiqué que "les imams sont tenus d'adopter un discours modéré, fondé sur la prédication et l'orientation, afin de renforcer les valeurs religieuses et la

conscience sociale, tout en s'appuyant sur l'authentique référence religieuse et les constantes nationales, en particulier à la lumière du renouveau et des changements que connaît le monde à tous les niveaux". En prévision du mois de Ramadhan, le ministre a, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité de réunir toutes les conditions requises dans les mosquées afin d'assurer aux fidèles un environnement spirituel et religieux propice.

Lors de la présentation d'un projet de réalisation d'une école coranique à la mosquée "Saïda Khadija" dans la commune de Nezla, M. Belmehdi a salué le développement remarquable de la mémorisation du Coran à travers les mosquées, les écoles coraniques et les zaouïas de la wilaya de Tougourt, qui comptent plus de 21.000 apprenants. Le ministre a ensuite procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'une mosquée, qui

s'étendra sur une assiette foncière de 1 742,5 m² dans le quartier El-Moustakbel, au chef-lieu de la wilaya, avant d'inspecter la mosquée "Okba Ibn Nafaâ" dans la commune de Tebesbest. Au terme de sa tournée dans la wilaya, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a visité le siège de la zaouïa Tidjania dans la commune de Témacine, où il a mis en avant le rôle des zaouïas dans la sensibilisation, la réforme sociale et la mémorisation du Coran.

ORAN

Lancement d'une plateforme numérique pour les investisseurs

La wilaya d'Oran lance une plateforme numérique pour investisseurs couvrant tous les secteurs, ont indiqué, vendredi, les services de la wilaya. Ce lancement s'inscrit dans le cadre des efforts de l'État, conformément aux directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à

dynamiser et diversifier l'activité économique, tout en créant de la richesse et des emplois. La plateforme numérique servira également d'outil d'orientation et d'accompagnement, fournissant aux investisseurs toutes les informations nécessaires sur les opportunités d'investissement disponibles dans

la wilaya, y compris l'offre immobilière et les divers avantages liés à l'investissement. Les services de la wilaya mettent à la disposition des investisseurs un lien, permettant de consulter et de découvrir les nombreuses opportunités d'investissement à Oran dans divers secteurs.

EL BAYADH

SAISIE DE PLUS DE 400 KG DE KIF TRAITÉ

Plus de 400 kilogrammes de kif traité ont été saisis et 13 personnes impliquées, dont une femme, ont été arrêtées par les éléments de la Gendarmerie nationale d'El Bayadh.

La Gendarmerie nationale d'El Bayadh a procédé à « la saisie de plus de 400 Kg de kif traité et à l'arrestation de 13 personnes impliquées dont une femme, ainsi qu'à la saisie d'un camion, de 5 véhicules touristiques et utilitaires, de 19 téléphones portables et d'une somme d'argent dépassant les 135 millions de centimes, suite à cette opération », indique jeudi un communiqué de ce corps de sécurité. Selon le communiqué, « c'est lors d'une patrouille effectuée par les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Sidi Tifour, dans le territoire de compétence, qu'un camion garé sur le bas-côté de la route a attiré leur attention. Lors du contrôle des documents administratifs du véhicule, le conducteur a montré des signes de peur et de panique, ce qui a conduit à une fouille minutieuse du camion à l'aide d'un duo cynotechnique », note le communiqué, ajoutant que « ceci a permis de découvrir plus de 4 quintaux de kif traité soigneusement dissimulés dans une cachette préparée à des fins de contrebande ». « Grâce à l'exploitation des renseignements fournis par le mis en cause et à la coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Boualem, le territoire de compétence a été étendu à plusieurs wilayas du pays, ce qui a permis d'arrêter le reste des membres du réseau », relève la même source. Après l'achèvement des procédures juridiques, les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boualem pour « trafic international de drogue susceptible de menacer l'économie nationale et la santé publique à l'aide d'un moyen de transport, trafic de drogue au sein d'un réseau criminel organisé, ainsi que pour importation et exportation de drogue de manière illégale », conclut le communiqué.

SOUK AHRAS

LE MOUDJAHID TAYEB SEDIRA N'EST PLUS

Le moudjahid, secrétaire de wilaya de Souk-Ahars de l'Association des grands invalides de la Guerre de libération nationale et membre de l'Armée de libération nationale (ALN), Tayeb Sedira, est décédé vendredi soir à l'âge de 87 ans. Né de 1er juillet 1938 à la commune de Lakhdara dans la wilaya de Souk-Ahars, le défunt avait rejoint l'armée de libération nationale (ALN) en 1957 et avait participé à plusieurs batailles et offensives visant des casernes du colonisateur français dans diverses régions dont El Mechri en octobre 1957 et à Lakhdara, a indiqué le secrétaire de wilaya de l'Organisation Nationale des Moudjahidines (ONM), Larbi Oudhainia. Le défunt avait été blessé lors d'une attaque visant une caserne de l'armée coloniale qui lui a coûté sa jambe, puis évacué vers la Tunisie pour recevoir des soins avant d'être transféré avec un groupe de moudjahidine vers l'ex Yougoslavie où ils se sont installés dans le centre des invalides de la Révolution algérienne, a rappelé la même source, précisant que le défunt avait poursuivi son traitement là-bas et avait regagné le pays le 19 mars, date du cessez le feu. La dépouille du défunt a été inhumée après la prière du Maghreb au cimetière de Souk-Ahars, a-t-on indiqué.

ENVIRON 99 % DE LA POPULATION MONDIALE RESPIRE UN AIR INSALUBRE

La pollution atmosphérique affecte notre organisme

L'air pollué, chargé de gaz nocifs ou de minuscules particules invisibles qui s'infiltrent dans le corps humain, tue prématurément 7 millions de personnes chaque année dans le monde, selon un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé.

Bien que la qualité de l'air varie considérablement dans le monde, environ 99 % de la population mondiale est exposée à un moment ou à un autre à un air qui ne répond pas aux normes strictes établies par l'Organisation mondiale de la santé. C'est ce qu'a rapporté, vendredi, l'agence sanitaire onusienne qui estime que l'air pollué, chargé de gaz nocifs ou de minuscules particules invisibles qui s'infiltrent dans le corps humain, tue prématurément 7 millions de personnes chaque année dans le monde. Les données de l'OMS montrent que la quasi-totalité de la population mondiale respire un air qui contient des niveaux élevés de polluants, supérieurs aux limites recommandées par l'OMS. La pollution de l'air ambiant (extérieur) dans les villes et les zones rurales crée des particules fines, qui entraînent des accidents vasculaires cérébraux, des maladies cardiaques, des cancers du poumon et des maladies respiratoires aiguës et chroniques. En outre, environ 2,6 milliards

de personnes sont exposées à des niveaux dangereux de pollution de l'air intérieur parce qu'elles utilisent des foyers ouverts ou de simples fourneaux alimentés par du pétrole, de la biomasse (bois, déjections animales, résidus agricoles) ou du charbon.

Pour les millions de personnes qui vivent dans certaines des villes les plus touchées par le smog, souvent situées en Asie, comme New Delhi, Dhaka, Bangkok et Jakarta, la pollution de l'air peut sembler inéluctable. Les polluants atmosphériques proviennent souvent de la combustion d'objets : Les combustibles tels que le charbon, le gaz naturel, le diesel et l'essence pour l'électricité et les transports ; les récoltes ou les arbres à des fins agricoles ou à la suite d'incendies de forêt.

Les particules fines inhalables, connues sous le nom de matières particulaires, sont parmi les plus dangereuses.

Les plus petites d'entre elles - appelées PM 2,5, car elles ont un diamètre inférieur à 2,5 microns



- peuvent pénétrer profondément dans les poumons humains et sont principalement produites par la combustion de carburants. « Des particules plus petites et plus nocives pour la santé, d'un diamètre n'excédant pas 2,5 microns (\leq PM2,5 - c'est-

à-dire que 60 particules représentent la largeur d'un cheveu humain) peuvent franchir la barrière pulmonaire et entrer dans la circulation sanguine, affectant tous les principaux organes du corps. Ces polluants augmentent le risque de mala-

dies cardiaques et respiratoires, de cancers du poumon et d'accidents vasculaires cérébraux », alerte l'OMS.

Selon l'OMS, les particules plus grossières, connues sous le nom de PM 10, sont liées à l'agriculture, aux routes, à l'exploitation minière ou à la poussière érodée soufflée par le vent. Ces particules peuvent pénétrer et se loger profondément à l'intérieur des poumons, provoquant une irritation et une inflammation et endommageant la muqueuse des voies respiratoires.

Plus de 6 000 villes dans 117 pays surveillent aujourd'hui la qualité de l'air, et de nombreuses applications mobiles météorologiques contiennent des informations sur la qualité de l'air. Mais essayer d'évaluer la qualité de l'air en regardant ces chiffres peut être déroutant. Les normes de qualité de l'air varient d'un pays à l'autre. Par exemple, la limite quotidienne de PM 2,5 en Inde est plus de 1,5 fois supérieure à celle de la Thaïlande et 4 fois supérieure aux normes de l'OMS. **A.B.**

SELON UNE NOUVELLE ÉTUDE

Les personnes appartenant au groupe sanguin B vieillissent plus lentement

Les recherches sur le lien entre le groupe sanguin et le vieillissement ont récemment franchi un nouveau cap, offrant des perspectives intrigantes pour la science de la longévité. Selon une étude publiée dans le *Journal Experimental Gerontology* en 2024, les individus du groupe sanguin B semblent vieillir de manière plus lente que ceux des autres groupes sanguins. Cette découverte repose sur une analyse approfondie de l'âge biologique de 11 organes et des niveaux de plus de 4000 protéines circulant dans le sang. Alors que des études antérieures avaient déjà suggéré un lien entre groupe sanguin et espérance de vie, ces nouvelles données apportent un éclairage supplémentaire sur le sujet. L'idée que le groupe sanguin pourrait jouer un rôle dans la longévité n'est pas nouvelle. Dès 2004, des chercheurs

avaient observé une corrélation entre le groupe sanguin B et une espérance de vie exceptionnellement longue, en comparant 269 centenaires vivant à Tokyo. Les résultats de cette étude ont suggéré que ceux ayant un groupe sanguin B vivaient plus longtemps et en meilleure santé que les autres groupes. Cependant, les résultats restaient limités par la taille de l'échantillon et nécessitaient une validation à plus grande échelle. En 2024, de nouvelles recherches ont franchi cette étape. Cette fois, un échantillon plus large de 5000 personnes a été étudié, et les résultats se sont avérés frappants. En effet, cette étude a révélé que 20% de la population subissait un vieillissement accéléré d'au moins un de leurs organes, une observation absente chez les personnes du groupe sanguin B. Les chercheurs

ont analysé l'âge biologique de 11 organes et ont mesuré les niveaux de plus de 4000 protéines dans la circulation sanguine, montrant ainsi que les individus du groupe B ne manifestaient pas de signes de vieillissement prématuré, contrairement aux autres groupes. Selon les données, les personnes du groupe sanguin B semblent mieux protégées contre les effets du vieillissement. En effet, les individus du groupe B possèdent un antigène B sur leurs globules rouges et produisent des anticorps contre l'antigène A. Cette particularité pourrait être liée à une meilleure capacité de régénération cellulaire, leur permettant de maintenir leurs organes et tissus en bon état plus longtemps. Ce mécanisme pourrait expliquer pourquoi ils semblent mieux préserver leur jeunesse biologique. Une autre expli-

cation possible réside dans la manière dont leur corps gère le stress métabolique. Les personnes du groupe B auraient une meilleure adaptation aux défis physiologiques du vieillissement, ce qui pourrait ralentir le processus global de dégradation des organes. Les mécanismes de protection cellulaire et de réparation pourraient être plus efficaces chez ces individus, les préservant ainsi d'un vieillissement prématuré. Les chercheurs rappellent, toutefois, que le groupe sanguin n'est pas le seul acteur de l'évolution de nos organismes. Notre rythme de vie, notre hygiène alimentaire y sont aussi liés. Ils préconisent d'adopter une alimentation équilibrée, de bien dormir, de faire en sorte d'avoir une stabilité émotionnelle, d'éviter le stress et de pratiquer une activité physique.

JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO

Une conférence sur «le changement climatique et la protection de l'environnement»

La Radio algérienne a organisé, jeudi, une conférence intitulée "Le rôle de la Radio algérienne dans la sensibilisation au changement climatique et à la préservation de l'environnement" et ce, à l'occasion de la Journée mondiale de la radio, célébrée le 13 février de chaque année. Cette conférence, abritée par le Centre culturel "Aïssa Messaoudi" de la Radio algérienne, a regroupé des enseignants chercheurs et universitaires spécialisés dans le journalisme environnemental. Les interventions ont mis l'accent sur l'importance d'une approche proactive pour éviter les effets des changements climatiques sur la santé. Les participants ont également souligné l'impératif d'intégrer le journalisme environnemental parmi les formations universitaires en Algérie. Dans ce même sillage, les inter-

venants ont abordé les impacts négatifs des changements climatiques sur la santé, soulignant la nécessité d'intensifier "les campagnes de sensibilisation sur ce sujet en s'appuyant sur des émissions et programmes radiophoniques quotidiens et hebdomadaires, afin de mieux

faire comprendre l'importance du climat et ses effets à moyen et long terme". Dans une déclaration à cette occasion, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah a affirmé que la conservation d'un écosystème fort néces-

sitait "la conjugaison des efforts de tous les acteurs, notamment les médias", mettant en avant "le rôle crucial de la radio dans la transmission des messages des organismes publics veillant à la mise en place d'un système innovant répondant aux normes internationales".

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

10 morts en une semaine

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 466 autres ont été blessées dans 366 accidents de la route survenus en zones urbaines, durant la période allant du 4 au 10 février, indique jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport aux statistiques de la semaine dernière, le bilan fait état d'une hausse du nombre

d'accidents (+6) et de blessés (+14), sans aucun changement enregistré dans le nombre des décès, précise la même source. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+95%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de

concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon les données de la Sûreté nationale. La DGSN réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

ÉTATS-UNIS

Crise judiciaire et politique à New York, où des procureurs résistent à Trump

Les pressions de l'administration Trump sur la justice pour épargner au maire de New York un procès en corruption, avec les expulsions de migrants en toile de fond, se sont heurtées à la résistance des procureurs et provoqué une crise politique dans la plus grande ville américaine.

Vendredi soir, dans un nouvel épisode de ce feuilleton, trois procureurs fédéraux basés à Washington, dont le numéro 2 du ministère de la Justice, Emil Bove, ont, enfin, formellement transmis au juge chargé du dossier à New York la demande de lever les poursuites contre le maire démocrate Eric Adams. Le juge fédéral Dale Ho

devra valider cette requête, qui provoque depuis plusieurs jours une crise politique et judiciaire et a abouti à la démission de sept procureurs ayant refusé de se plier aux ordres à New York et à Washington. Je veux être très clair avec les New Yorkais: je n'ai jamais offert - et personne ne l'a fait en mon nom - mon autorité de maire contre la fin de mon

dossier judiciaire, a assuré vendredi le maire de la mégapole de plus de 8 millions d'habitants, contre qui les appels à la démission dans son camp ont redoublé. Un peu plus tôt vendredi, son apparition, tout sourire, sur le plateau de la chaîne préférée des conservateurs Fox News, en compagnie du tsar des frontières Tom Homan, responsable du programme d'expulsions massives d'immigrés clandestins promis par Donald Trump, a de nouveau illustré son rapprochement avec la droite. La veille, il s'est dit prêt à collaborer davantage avec l'administration Trump sur le sujet des expul-

sions de migrants, alors que les associations qui les défendent craignent des violations des droits humains. Lundi, le ministère de la Justice a donné ordre aux procureurs fédéraux de Manhattan de lever l'inculpation pour corruption qui pèse sur Eric Adams, dans une vaste affaire de financement illégal de campagne et de pots-de-vin impliquant la Turquie. Mais cette intervention politique dans un dossier judiciaire s'est heurtée à la résistance du parquet de Manhattan, habitué aux dossiers sensibles. Refusant de s'exécuter devant le pouvoir, la procureure fédérale Danielle Sassoan a remis

sa démission jeudi, suivie par l'un de ses adjoints et, d'après le New York Times, cinq autres responsables de l'unité chargée de la lutte contre la corruption au ministère de la Justice. Pour Danielle Sassoan, réputée conservatrice, suivre cette injonction lui imposerait de rejeter un acte d'accusation établi par un grand jury (de citoyens) pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la solidité du dossier. Ces refus sont un affront et un acte de défiance extraordinaires et remarquables, souligne à l'AFP l'ancien procureur de New York et professeur de droit à l'Université Pace, Bennett Gershman.

ARGENTINE

La justice ordonne l'arrestation de dirigeants birmans pour crimes contre l'humanité et génocide contre les Rohingyas

La justice argentine a ordonné l'arrestation de l'actuel chef de la junte en Birmanie et d'une vingtaine d'anciens responsables militaires et civils, dont Aung San Suu Kyi, pour « génocide et crimes contre l'humanité » contre la communauté rohingya, ont indiqué, vendredi 14 février, des sources judiciaires.

La résolution, à laquelle l'AFP a eu accès, a été émise jeudi par la juge fédérale Maria Servini, dans le cadre d'une enquête ouverte en 2021, à la suite d'une plainte émanant de Rohingyas pour crimes présumés contre cette minorité. La plainte avait été instruite en vertu du

principe de « justice universelle », consacré dans la Constitution argentine.

Dans le document, la juge considère que les actes commis contre la population rohingya en Birmanie « constituent des crimes qui enfreignent les droits humains reconnus dans différents instruments du droit pénal international, souscrits par la majorité des pays du monde, et relèvent de crimes internationalement connus comme génocide et crimes contre l'humanité, commis par les autorités politiques et militaires au pouvoir dans ce pays ». Les Rohingyas, majoritairement musulmans, sont origi-

naires de Birmanie, pays à dominante bouddhiste où, selon l'ONG Amnesty International, ils sont soumis à un régime assimilé à l'apartheid. Nombre d'entre eux ont été contraints de fuir persécutions et violences à partir de 2017, vers la Malaisie plus riche et à majorité musulmane, ou vers des camps de réfugiés au Bangladesh, où vit environ un million d'entre eux.

Demandant que les ex-responsables birmans soient entendus dans le cadre de l'enquête, la juge argentine considère qu'étant donné « l'ampleur pénale » des crimes concernés, « une capture interna-

tionale devra être ordonnée ». Outre le chef de la junte, Min Aung Hlaing, la résolution de la juge requiert que soient entendus notamment Htin Kyaw, président de 2016 à 2018, mais aussi la Prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, dirigeante de facto au titre de « conseillère de l'Etat » de 2016 à 2021.

La prochaine étape en Argentine, après la résolution de la juge, est que la demande de capture soit transmise au procureur. « C'est à lui qu'appartient de faire les démarches en vue d'une notification à Interpol », a expliqué l'avocat Tomas Ojea Quintana.

FRANCE

Ouverture d'une enquête sur le financement des documentaires de BHL par Arte

Une enquête pour prise illégale d'intérêts a été ouverte à l'encontre de Bernard-Henri Lévy, à la suite d'un signalement d'Aymeric Caron. Le député apparenté LFI accuse Arte France d'avoir financé des documentaires réalisés par l'écrivain et philosophe alors qu'il prési-

de le conseil de surveillance de la chaîne. L'affaire, précédemment rapportée par Anadolu, a conduit la Direction régionale de la police judiciaire de Paris à se saisir du dossier.

Dans son signalement adressé à la procureure de Paris le 5 février, Aymeric

Caron met en cause un potentiel conflit d'intérêts, soulignant que les œuvres de Bernard-Henri Lévy auraient bénéficié d'un « soutien substantiel » de la part d'Arte.

Selon le député, Arte aurait contribué au financement des productions de BHL à

hauteur de 750 000 euros entre 2011 et 2022. Il évoque également des financements antérieurs, comme l'achat des droits du film « Bosna ! » en 2004 pour 68 700 euros, ainsi qu'un soutien à la production du film « Le jour et la nuit » en 1997.

CHILI

Un kayakiste survit après avoir été aspiré par une baleine

Au large de Punta Arenas, au Chili, un kayakiste vénézuélien a été brièvement englouti par une baleine à bosse avant d'être recraché indemne. La scène, filmée par son père, a largement circulé sur les réseaux sociaux. Le samedi 8 février, un kayakiste vénézuélien a vécu une mésaventure plutôt inhabituelle. Alors que le sportif pagayait au large de Punta Arenas, à l'extrême sud du Chili, il a soudainement été « avalé » par une baleine à bosse surgissant sur son passage. Quelques secondes plus tard, le jeune homme a été recraché par le cétacé, sain

et sauf. Le protagoniste de cette histoire invraisemblable est Adrián Simancas, un jeune kayakiste de 24 ans qui s'est aventuré en kayak dans les eaux chiliennes aux côtés de son père, l'auteur de la vidéo devenue virale le mercredi 12 février. Adrián Simancas a confié avoir cru sa dernière heure arrivée au moment de l'incident. « Quand je me suis retourné [juste avant d'être comme 'aspiré'], j'ai aperçu une masse entre le bleu foncé et le blanc. Une texture visqueuse a légèrement effleuré mon visage avant que tout ne se referme sur moi », a-t-il

raconté. Bien que l'incident puisse s'avérer spectaculaire, il est important de rappeler que les humains ne font pas partie du régime alimentaire des baleines, ce qui explique pourquoi le kayakiste a été rapidement recraché par l'animal. Cité par La Nación, le Service national de pêche et d'aquaculture du Chili (Sernapesca) précise que la baleine à bosse est une espèce « opportuniste ». Autrement dit, elle se nourrit en ouvrant grand la bouche pour capturer du plancton ainsi que des petits poissons présents à la surface des océans.

CORÉE DU SUD

Six morts dans un incendie sur le chantier d'un complexe hôtelier

Six personnes sont mortes dans un incendie sur le chantier d'un complexe hôtelier dans la ville portuaire de Busan, en Corée du Sud et environ 100 personnes ont été évacuées, a rapporté vendredi l'agence de presse Yonhap, citant

les pompiers. Le rapport indique que sept personnes ont été blessées, mais que l'on craint qu'il y ait plusieurs victimes sur le chantier. Un porte-parole de l'agence des pompiers de Busan n'a pas pu être immédiatement contacté

pour commenter. Le président par intérim de la Corée du Sud, Choi Sang-mok, a ordonné que toutes les ressources disponibles soient utilisées pour éteindre l'incendie, a indiqué son bureau dans un communiqué.

PAKISTAN

Une explosion fait 10 morts près d'une mine, selon les autorités

Un engin explosif visant un véhicule transportant des mineurs travaillant dans une mine de charbon dans le sud-ouest du Pakistan a causé la mort d'au moins 10 personnes et en a blessé sept autres, ont rapporté vendredi des médias, citant des sources. Selon les médias, le camion avait amené les travailleurs dans une mine de la région de Harnai, dans la province du Baloutchistan. « Un engin explosif improvisé a été placé au bord de la route et a explosé lorsque le camion est arrivé sur le site », a déclaré un responsable local, cité par des médias. Le responsable a ajouté qu'« il pourrait s'agir d'un appareil télécommandé ». Le commissaire adjoint de la région, Hazrat Wali Agha, a déclaré que « 17 mineurs se trouvaient dans le camion lorsque la bombe a explosé ». Un médecin de l'hôpital local a déclaré que « deux des blessés étaient dans un état critique ».

1/16E DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

Belouizdadis et Mouloudéens pour la belle

Après s'être croisés en championnat et en Supercoupe d'Algérie, les deux formations algéroises, le Mouloudia d'Alger et le CR Belouizdad s'affronteront, ce soir, à partir de 20 h, au stade du 5 juillet, pour le compte des seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football.

Marouane A.

Les gars du Doyen qui restent sur un succès dans la dernière confrontation qui les a opposés la semaine dernière, pour le compte de la supercoupe qu'ils avaient remporté, souhaitent confirmer ce succès et surtout effacer la défaite du championnat face à ce même adversaire.

Le «Doyen» est sur une belle lancée, et sa dernière victoire en championnat face à la JS Kabylie, en témoigne. D'ailleurs, les poulains de Benyahia ont récupéré le fauteuil de leader de leur adversaire du jour et comptent poursuivre sur cette même lancée en continuant l'aventure en Dame Coupe qui reste une compétition qui intéresse beaucoup les joueurs. Le coach des Verts et Rouges craint, certes, une fatigue de ses poulains pour cette rencontre et avait insisté sur la récupération tout au long de ces derniers jours, dans l'espoir d'une bonne réaction. Cependant, il n'est pas à exclure qu'il fasse un léger remaniement au sein du groupe rentrant pour permettre à d'autres éléments de montrer ce dont ils sont capables.

LE CHABAB VEUT SA REVANCHE

Côté belouizdadi, on insiste sur la nécessité de prendre sa revanche après avoir perdu ce premier titre de Supercoupe justement face à cet adversaire et rival. Les gars de Laâkiba qui étaient revenus,

pourtant, de loin, en égalisant dans les derniers moments, pensaient pouvoir renverser la vapeur, mais ils avaient échoué aux tirs aux buts. Voulant éviter la crise, les Rouge et Blanc estiment qu'il faut absolument arracher le billet de la qualification pour continuer à espérer à avancer dans cette compétition, surtout qu'ils sont considérés comme les recordmen de l'épreuve et ils souhaitent, donc, garder cette particularité.

Le coach allemand du Chabab, Romovic, vit une terrible pression, surtout avec le manque d'engagement de certains éléments. Il faut savoir, en effet, que les deux gardiens de but, Zeghba et Chaâl avaient boycotté le dernier match en championnat face à l'USMK, ce qui l'avait obligé à faire confiance au jeune Maâchou, mais il ne pourra pas compter sur lui dans ce genre de match qui demande des éléments d'expérience. Il comptera sur son attaquant, Mahyous, en verve ces derniers temps, pour tenter de débloquer la situation et déverrouiller la défense mouloudéenne. Benghit, qui souffrait d'une grosse fatigue et qui avait été laissé au repos lors du match face à l'USMK, devrait enregistrer son retour pour ce match, lui qui est rompu à ce genre de chocs et qui devrait pouvoir apporter un plus au niveau du milieu de terrain. A noter que la FAF a désigné l'arbitre Benyahia pour officier ce match et qui sera assisté de Houari et Hadj Yahia.

M. A.

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2025 (6E ÉTAPE)

Milkiyas prend le dessus sur Hamza

Après avoir occupé plusieurs fois la deuxième place, l'Erythréen Maekele Milkiyas a enfin remporté une étape du Tour d'Algérie Cycliste (TAC 2025), en s'imposant au sprint lors de la 6e étape, disputée vendredi entre Boussaâda et Djelfa (115 km), où l'Algérien Yacine Hamza a conservé le maillot jaune de leader. Milkiyas (20 ans) s'est imposé en 2 heures, 41 minutes et 41 secondes devant l'Algérien Yacine Hamza (Madar Pro Cycling) et le Kazakh Yevgeniy Gidich (Glory Mentech). Dans une étape longue de 115 km avec 78 coureurs au départ, la bataille s'est engagée dès le Grand Prix de la Montagne (GPM) situé au 11e kilomètre, un col de deuxième catégorie. Youcef Reguigui (Madar Pro Team) a franchi la ligne en tête, suivi du porteur du maillot à pois l'Erythréen Hebron Berhane et un autre coureur de la formation Madar, Hamza Amari. Après 30 km de course, une échappée composée de quatre coureurs, à savoir,

l'Algérien Islam Mansouri (Madar Pro Team), l'Allemand Moritz Czasa (Team Storck), le Belge Cas Hermans (Team Flanders) et l'Italien Luca Bagnara (Team Technipes) a rapidement pris 3 minutes 45 secondes d'avance sur le peloton, avant de se disputer le premier sprint intermédiaire dans la commune de Slim. Bagnara s'y est imposé devant Hermans, Czasa et Mansouri. Progressivement, le peloton a resserré l'écart : 2 minutes à 30 km de l'arrivée, puis à 1 minute 03 à 20 km du but, avant que l'effort collectif des équipes de sprinteurs ne porte ses fruits, et les fuyards ont été repris à 10 km de l'arrivée. Dans le final, une chute dans les trois derniers kilomètres a perturbé certains coureurs, mais le sprint massif a bien eu lieu. Maekele Milkiyas a su se montrer le plus rapide, devançant de justesse Yacine Hamza et Yevgeniy Gidich sur la ligne d'arrivée.

ATHLÉTISME / MEETING EN SALLE DE LIÉVIN - 800M

Slimane Moula sur le podium

Le demi-fondiste algérien Slimane Moula a pris la troisième place au 800 mètres du meeting en salle de Liévin, disputé jeudi soir en France, après avoir réalisé un chrono de 1:45.37.

La course a été remportée par le Belge Elliott Crestan, qui s'était imposé au sprint, en 1:44.81, devant l'Américain BryceHoppel, qui avait pris la deuxième place en 1:44.98.

Une légère régression pour l'international algérien, qui quelques jours plus tôt avait réalisé la troisième meilleure performance de l'année, en remportant le meeting en salle de

Metz en 1:45.11. Cinq jours plus tôt, Moula avait décroché la troisième place au meeting en salle Gold Ostrava, disputé à Vitkovice en République tchèque, où il avait réalisé un chrono de 1:45.50.

Agé de 26 ans et natif de Draâ Ben Khedda, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Moula n'a pas été épargné par les blessures l'an dernier, et cette situation s'était répercutée négativement sur son rendement dans certains grands événements, notamment, les championnats du monde et les Jeux olympiques de Paris-2024.



CHAMPIONNAT D'EGYPTE

Abdelhak Benchikha entraîmera Modern Sport

Le technicien algérien Abdelhak Benchikha, est devenu le nouvel entraîneur de Modern Sport, en remplacement du Français Franck Dumas, limogé pour "mauvais résultats", a annoncé le club pensionnaire de la division 1 égyptienne de football, vendredi dans un communiqué. Quelques semaines après sa démission de la barre technique de la JS Kabylie (Ligue 1 Mobilis), Benchikha (61 ans) rebondit en Egypte, pour tenter de sauver l'équipe de Modern Sport de la relégation. Benchikha a emmené dans ses bagages l'entraîneur-adjoint Farid Zemiti, l'entraîneur des gardiens Farid Belmellat, ainsi que le préparateur physique Kamel Boudjenane, selon la composante du nouveau staff technique, dévoilée par la même source. Il s'agit de la première expérience pour Benchikha

en Egypte, lui qui avait assuré aux destinées techniques de plusieurs clubs arabes, notamment en Afrique du nord. Après un court passage sur le banc du club tanzanien de Simba SC, Benchikha a décidé de retourner en championnat algérien, en optant pour la JSK en juin 2024, avant de jeter l'éponge au terme de la phase aller de la compétition. Après 13 journées disputées en championnat d'Egypte, Modern Sport, club basé au Caire, occupe la 17e et avant dernière place au tableau avec 8 points seulement, en compagnie d'Enppi. Le club s'est qualifié aux 1/8es de finale de la Coupe d'Egypte, en battant Al-Shams (5-2, a.p). Il sera opposé au prochain tour au Zamalek, en match prévu le 7 mars prochain.

LIGUE 1 MOBILIS (16E J)

Le NCM et l'USB dans une situation compliquée

Le NC Magra et l'US Biskra, deux des équipes mal-classées du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, n'ont pas profité pour se relancer dans l'optique du maintien, en se faisant tenir en échec à domicile, respectivement face à l'Olympique Akbou (1-1) et l'USM Alger (0-0), en clôture de la 16e journée disputée vendredi. Alors que le NCM croyait tenir sa victoire, en ouvrant la marque en première période par Lakehal (20e), il a fini par déchanter en concédant l'égalisation dans le temps additionnel. Lachehab a surgi dans le "money-time" pour offrir un point précieux pour la formation d'Akbou (90e+9). Le "Ndjem", qui restait sur une élimination aux 1/16es de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (1-0), a raté une belle occasion de s'éloigner de la zone de relégation. L'O. Akbou, quant à lui, continue son redressement, sous la conduite du nouveau coach français Denis Lavagne, vaincu en trois matchs, toutes compétitions confon-

dues. Présent au stade du 18-février d'El-Alia de Biskra, le nouvel entraîneur de l'USMA, le Brésilien Marcos Paqueta, a suivi le match face à l'USB (0-0) à partir des tribunes, dans une rencontre disputée à huis clos. Les "Rouge et Noir", ont subi la majeure partie du match, face à une équipe de l'USB qui a raté un bon nombre d'occasions, faute de lucidité devant les buts. Les joueurs de l'entraîneur Lyamine Bougherara, continuent de manger leur pain noir, eux qui sont à la recherche de leur premier succès, après une mauvaise série (en cours) de 11 matchs sans victoire en championnat. La dernière victoire des Biskris en Ligue 1 remonte au 19 octobre 2024, à domicile face à la JS Saoura (2-1). Un nul qui fait stagner l'USB à la 16e et dernière place au tableau avec 13 unités, à trois longueurs du NC Magra, premier non-reléguable. De son côté, l'USMA s'empare de la troisième place avec 26 points.

ASENSIO EXPLIQUE SON DÉPART DU PSG

«J'avais besoin de changement pour jouer»

L'heure de la relance pour Marco Asensio? En manque de temps de jeu sous les ordres de Luis Enrique (18 minutes depuis le 6 décembre), l'international espagnol a rejoint Aston Villa sous la forme d'un prêt sans option d'achat. Un choix logique pour l'ancien Madrilène.

«L'entraîneur a simplement estimé qu'il devait faire d'autres choix pour les joueurs. Il les a choisis. Cela arrivait assez fréquemment pendant la saison, j'ai décidé que j'avais besoin de jouer et que je voulais du changement», a-t-il révélé dans les colonnes du Mirror. Chez les Villans, Asensio a retrouvé Unai Emery. Un argument de taille, d'autant que le technicien ibérique lui a expliqué qu'il le voyait "comme un numéro 10". "Quand j'ai quitté le Real Madrid, j'ai senti que c'était la prochaine étape de ma carrière, celle où je pourrais me sentir plus à l'aise et évoluer davantage. Donc, quand nous avons parlé, il me voyait comme un numéro 10. C'était important pour moi. Je connais Unai depuis des années. Je sais comment il joue. Son style correspond à mon football et il saura tirer le meilleur de moi-même", poursuit-il. En Angleterre, le joueur de 29 ans espère apporter son expérience pour aider Aston Villa à grandir. "Nous essayons de construire quelque chose d'important. C'est une équipe très jeune, avec beaucoup de jeunes dans l'effectif. Les plus expérimentés, nous allons apporter notre expérience dans ces situations. Il y a quelques nouveaux dans le vestiaire maintenant, donc nous devons nous adapter rapidement pour les connaître. Ce n'est pas un retour en arrière. C'est un grand défi pour moi. Je me sens très responsable car j'ai l'impression d'apporter toute l'expérience que j'ai en participant à ces compétitions et à ces grands matchs et je suis vraiment heureux



d'être ici et de jouer avec cette responsabilité." Huitièmes de Premier League avant la 25e journée, les joueurs d'Unai Emery se sont directement qualifiés pour le top 8 de la Ligue des champions en s'offrant notamment le scalp du Bayern (1-0) et du Celtic (4-2).

LUIS ENRIQUE LA FORME DE DEMBÉLÉ

C'était au début de l'automne. Pour le premier grand match de Ligue des champions de la saison du Paris Saint-Germain, contre Arsenal à l'Emirates Stadium le 1er octobre, Luis Enrique n'avait pas convoqué Ousmane Dembélé dans le groupe. Une mise à l'écart qui avait suscité beaucoup d'interrogations et de reproches, d'autant que le club de la capitale s'était ensuite incliné 2-0 contre les Gunners. Quatre mois plus tard, "Dembou" est dans la forme de sa vie avec 15 buts marqués en 2025. "La meilleure chose que j'ai faite avec Dembélé, ça a été de ne pas le faire jouer ce jour où tout le monde m'a critiqué à

Londres", a affirmé Luis Enrique en conférence de presse ce vendredi à la veille du déplacement du PSG contre le Toulouse FC (22e journée de Ligue, 21h05).

"Je crois que ça a été ma meilleure décision cette année. Tout le reste, c'est Ousmane qui l'a fait avec ses coéquipiers, son équipe, sa qualité, sa confiance, ce qu'il apporte en tant que joueur", a ajouté l'entraîneur espagnol. Avant d'insister une dernière fois: "L'événement londonien, ça a été une décision très importante de ma part".

A l'époque, la relation entre les deux hommes était décrite comme tendue. Lors du match précédant le rendez-vous contre Arsenal, face au Stade Rennais en Ligue 1, un échange vif s'était produit dans le vestiaire et Luis Enrique avait très mal pris la réaction d'Ousmane Dembélé à ses critiques. Un retard à l'entraînement avait aussi été reproché à l'ancien Barcelonais. Des péripéties qui semblent bien lointaines face à la superbe période parisienne.

BAYERN MUNICH Jamal Musiala prolonge jusqu'en 2030

Joyau du football allemand, le milieu de terrain offensif Jamal Musiala (21 ans) sera le visage du Bayern jusqu'à l'été 2030, avec une prolongation de son contrat de quatre saisons annoncée par le club munichois, vendredi.

Les détails de l'accord n'ont pas été donnés par le Bayern, mais la presse allemande évoque une double clause libératoire (175 millions d'euros deux ans avant la fin du contrat et 100 millions d'euros un an avant) et une hausse considérable du salaire annuel, plaçant Musiala au niveau de Harry Kane (autour de 25 millions d'euros par an). Le contrat de Jamal Musiala courait jusqu'à l'été 2026 et le Bayern avait fait de sa prolongation l'une des priorités de l'hiver, concluant l'accord à un jour d'un choc de Bundesliga sur la pelouse du Bayer Leverkusen, qui peut permettre au club munichois de s'envoler en tête du championnat.

"Le Bayern est l'un des clubs les plus importants au monde. C'est ici que j'ai fait mes premiers pas dans le football professionnel et je suis convaincu de pouvoir réaliser de grandes choses avec lui dans les années à venir", a réagi Musiala, cité dans le communiqué du Bayern. "Jamal Musiala marque le présent et l'avenir, et est un visage de notre nouvelle génération. Nous avons convaincu l'un des joueurs les plus convoités au monde de rester au Bayern à moyen terme", s'est félicité le directeur sportif du club, Max Eberl.

Né à Stuttgart d'un père originaire du Nigeria et d'une mère allemande, Musiala a débuté le foot à Lenherz près de Fulda (centre de l'Allemagne). Il a ensuite suivi sa mère, partie en Angleterre pour ses études, et a intégré le centre de formation de Chelsea en avril 2011. En raison des perspectives d'avenir assombries en Angleterre à la suite du Brexit, la mère de Musiala a décidé de rentrer en Allemagne et le Bayern a sauté sur l'occasion pour recruter à l'été 2019 le jeune talent, qui a évolué dans les sélections anglaises de jeunes avec Jude Bellingham.

Mais arrivé chez les seniors, Musiala a fait le choix de la sélection allemande, où il forme un duo redoutable avec Florian Wirtz, milieu offensif de Leverkusen, également convoité par les plus grands clubs au monde.

MANCHESTER CITY REMPORTE UN PROCÈS CONTRE LA PL

Une décision qui chamboulera tout

Les réglementations de la Premier League sur les accords de sponsoring en vigueur depuis trois ans ont été jugées nulles et non avenues par un tribunal vendredi. En effet, un panel indépendant s'est rangé derrière les champions d'Angleterre en titre, Manchester City, pour confirmer leur caractère illégal.

En 2023, la Premier League avait bloqué des accords de sponsoring proposés par City avec Etihad Airways et First Abu Dhabi Bank-des parties liées-estimant que ceux-ci étaient gonflés artificiellement. Mais en septembre dernier, un premier tribunal avait donné raison au club mancunien. Il avait notamment fait un parallèle avec les prêts d'actionnaires. Les parties prenantes dans des clubs comme Arsenal et Liverpool prêtent souvent de l'argent à des taux d'intérêt

faibles ou nuls mais ces prêts n'étaient pas soumis aux mêmes tests de juste valeur marchande que ceux prévus par les règles APT (Associated Party Transaction, ou transactions entre parties associées) pour les sponsorings.

VERS D'AUTRES ACTIONS EN JUSTICE DE LA PART D'AUTRES CLUBS?

La décision de ce jour pourrait avoir de graves conséquences sur la Premier League: toutes les transactions rejetées ou dont la valeur a été réduite dans le cadre du système, entre décembre 2021 et novembre 2024, pourraient désormais faire l'objet de lourdes demandes d'indemnisation de la part d'autres clubs qui estiment avoir été lésés sur leurs

accords de sponsoring. De plus, la PL devra payer non seulement sa propre facture juridique, mais aussi celle de City. Le montant combiné pourrait avoisiner les 20 millions de livres sterling. Le même panel indépendant va désormais se pencher sur les nouvelles réglementations.

Ces règles de l'APT avaient été introduites à la suite du rachat de Newcastle United par l'Arabie saoudite. Face aux inquiétudes d'autres clubs, elles visaient à empêcher les injections excessives de liquidités dans les équipes par des sociétés proches de leurs propriétaires -souvent basées dans le même pays- dans le but de contourner des règles financières plus larges et de leur permettre de dépenser beaucoup d'argent pour les joueurs et les salaires.

FC BARCELONE

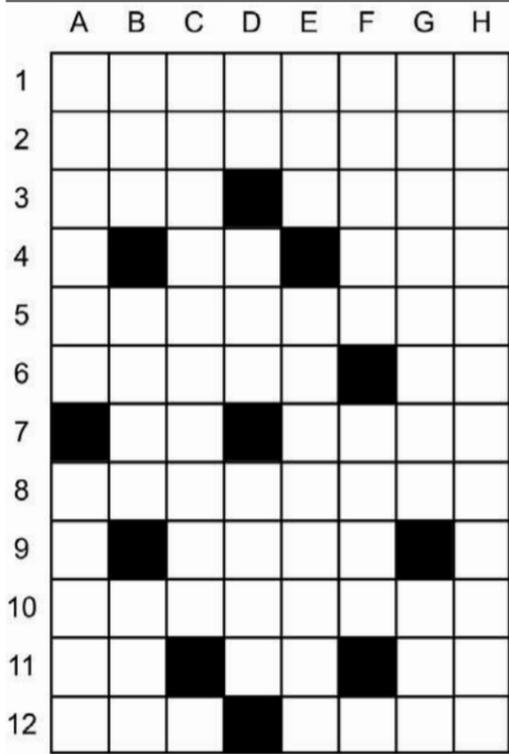
Ronaldo révèle les raisons de son départ

S'il n'a passé qu'une saison sous le maillot du FC Barcelone (1996-1997), Ronaldo Nazario n'a pas oublié son passage en Catalogne, où il se voyait bien rester de nombreuses années. Sauf que le champion du monde 2002 a été contraint à faire ses valises un an après son arrivée, alors qu'il avait accepté de renouveler son contrat. "C'était un coup de poing dans l'estomac. J'adorais la ville", a-t-il confié à Romario sur sa chaîne

YouTube. "Rivaldo est parti en se battant. Ronaldinho est parti en se battant (...) Regardez l'histoire de Barcelone a créée avec tant de Brésiliens qui ont réussi, mais à la fin, la relation s'est détériorée et s'est très mal terminée", a-t-il déclaré. Interrogé sur l'existence d'une éventuelle mauvaise gestion à Barcelone aujourd'hui, Ronaldo a esquivé la question, se contentant de dire qu'à certains

"moments clés", le club a pris des décisions qui n'étaient pas celles que la plupart des fans attendaient. Transféré à l'Inter Milan à l'été 1997 après une saison prolifique en Catalogne (47 buts en 49 matchs), le Brésilien a rejoint le Real Madrid après avoir remporté la Coupe du monde en 2002 où il a été l'un des membres des Galactiques avec Luis Figo, Roberto Carlos, Raúl, Zinedine Zidane ou encore David Beckham.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Formations militaires. Avertir par un signal.
- B. Rocher. Mit dans l'embarras. Voie urbaine.
- C. Il joue sur les cordes.
- D. Sur une ancienne enveloppe. Il fut baba, et les 40 voleurs aussi. Belle vue.
- E. Partie d'une cathédrale. Intimement lié.
- F. Petits bijoux montés sur une pince. Né de.
- G. Ils se déchangent en cas de tempête. On en a ramené des échantillons de la Lune.
- H. D'une façon qui ne prête pas à rire.

HORizontalement

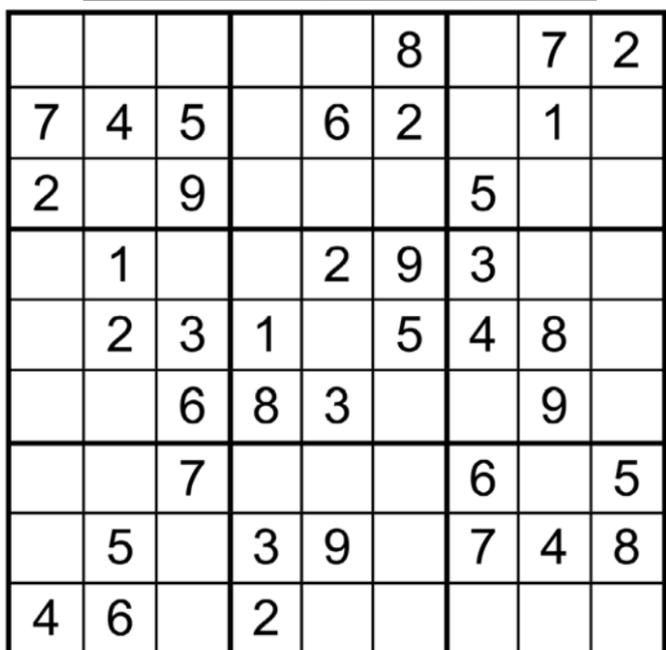
- 1. Elles exigent une intervention immédiate.
- 2. Court récit littéraire.
- 3. En ce lieu. Qui va la tête haute.
- 4. Devant ce qui t'appartient. N'est pas une grande boîte.
- 5. Devenue plus équilibrée.
- 6. Jaune en cage. Comme au premier jour.
- 7. Nickel abrégé. Succès musicaux.
- 8. Le traître en est un spécialiste.
- 9. Coups au but.
- 10. Elle avance de l'argent.
- 11. Plumé tel un pigeon. Précise l'époque. Personnel peu précis.
- 12. Ralla dans les bois. Son de flipper.

LES MOTS FLÉCHÉS

DE CÔTÉ	CORPS CONS-TITUÉS	APTE AU JUGEMENT	CAP À TENIR	ÊTRE ÉTENDU	S'OC-CUPERA DE SES AFFAIRES
FAS-CINANTE	REPEN-TANTE	AVEN	PRIÈRE À MARIE	IL ARRIVE DERRIÈRE LE RIDEAU	IL SE DÉCHAÎNE EN BANDE
USER DE FAUX-FUYANTS					
DIRI-GEANTE				SES FRÈRES ET SŒURS LE SUIVENT	
MOQUERIE			DONNER UNE TEINTE JAUNE		
ACTRICE FRAN-ÇAISE					
BORD DE CANAL					C'EST DU RADIUM
DIVISION DU YEN					BASE DE CHEFS
COMME LA BOUCHE QUAND ON RESTE ASSIS	PAUL AUTEUR DU POÈME LIBERTÉ				
		ABÏMAI LA PÊCHE	GRILLÉ AU SOLEIL	ÉPUISEE	IL CO-ORDONNE DEUX MOTS
		ERRAS	CÔTÉ D'UNE FEUILLE	ARDEUR, À L'OU-VRAGE	INDIUM
FAIRE BONNE CHÈRE	ELLE PEUT PASSER UN ÉTÉ À TANGER				
	PROPHÈTE				
DE STRAS-BOURG OU DE COLMAR					
HURLAIT					
				RAC-COURCI POUR UNE EUROPE	
ILS FINIS-SENT PAR ATTERRIR SUR LA PISTE			GOINFRE, EN CHAIR ET EN OS		



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AEROBIC ARTIMON ASILE AUTEL BROUHAHA BRUTE CHEVRE CREPE DUEGNE
 EPEICHE EPINE EVINCER EXCLURE FONDATEUR INEGALITE IPECA LAIUS NUAGE
 ORMEAU RANGEE REUNI SATISFAIT SCIEMMENT SIFFLET TRANSPORT TUMEUR

R	A	S	I	L	E	A	E	E	E	T	R
U	H	C	A	N	R	V	H	T	R	E	T
E	A	I	G	T	U	C	I	O	U	E	C
T	H	E	I	A	I	L	P	N	L	R	I
A	U	M	E	E	A	S	I	F	C	V	B
D	O	M	P	G	N	U	F	P	X	E	O
N	R	E	E	A	N	I	T	A	E	H	R
O	B	N	R	U	S	A	P	E	I	C	E
F	I	T	C	N	R	L	R	E	L	T	A

À LA LIBRAIRIE CHAÏB-DZAÏR À ALGER

Hommage à Ginette Aumassip-Kadri, pionnière de la préhistoire en Algérie

La librairie Chaïb-Dzaïr à Alger a accueilli un hommage à Ginette Aumassip-Kadri, figure majeure de la «préhistoire» algérienne, disparue le 7 janvier dernier. Organisée par l'Entreprise nationale d'édition, de communication et de publicité (ANEP), la rencontre a réuni ses proches, ses élèves et des chercheurs, venus saluer son œuvre et son engagement inébranlable pour le patrimoine scientifique et culturel du pays.

Archéologue et préhistorien, Nadjib Ferhat, l'un de ses élèves et collaborateur de longue date, a retracé le parcours exceptionnel de celle qui fut bien plus qu'une chercheuse, une bâtitrice de la préhistoire en Algérie. À l'époque où la discipline n'avait ni cadre institutionnel ni statut universitaire, Ginette Aumassip-Kadri a joué un rôle clé dans l'émergence d'une école algérienne de la préhistoire, notamment après 1969, lorsque les chercheurs français ont quitté le pays.

Aux côtés de Mouloud Mameri, elle a contribué à «structurer» la recherche et à former une première génération de préhistoriens algériens, en s'appuyant sur une approche rigoureuse et pluridisciplinaire. Sa direction de la prestigieuse revue «Libyca» et son rôle dans la sauvegarde des collections du CRAPE - devenu le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) - témoignent de son engagement sans faille. «Elle nous a transmis une passion, mais surtout une exigence



scientifique, un sens du détail et du travail bien fait», souligne Nadjib Ferhat.

L'un des moments clés de cette transmission s'est joué sur le terrain, à Tin Hanakaten, où elle a dirigé une fouille majeure entre 1973 et 1983. C'est là que s'est forgée une génération de chercheurs qui, aujourd'hui, perpétue son œuvre et assure la relève d'une discipline qui rayonne désormais à l'international. «À l'époque, il n'existait aucune formation universitaire en préhistoire en Algérie», rap-

pelle Ferhat. La solution fut alors de constituer une équipe en puisant dans d'autres disciplines scientifiques, une démarche pragmatique qui permit de jeter les bases d'une recherche structurée. Aujourd'hui, cette école algérienne de la préhistoire s'est imposée comme une référence mondiale.

Mais l'engagement de Ginette Aumassip-Kadri ne s'est pas limité aux vestiges du passé lointain. Elle s'est également battue pour la préservation du

patrimoine équestre algérien, et en particulier du cheval barbe, race emblématique du Maghreb.

Fondatrice de l'association ADJR, elle a mené un travail de sensibilisation auprès des élèves et des jeunes générations pour protéger cette lignée menacée. «La préhistoire et les chevaux étaient ses deux grands combats», résume Mohamed Balhi, modérateur de la rencontre. À travers concours, expositions et actions sur le terrain, son engagement continue aujourd'hui de vivre à travers l'association. Présente en Algérie depuis 1956, Ginette Aumassip-Kadri n'a jamais quitté ce pays qu'elle considérait comme le sien. Son œuvre scientifique, ses écrits et les générations qu'elle a formées constituent un héritage précieux, qu'il appartient désormais aux chercheurs d'entretenir et d'enrichir.

L'hommage d'Alger n'avait rien d'un adieu, mais tout d'un passage de témoin. «C'est maintenant à nous de faire vivre ce qu'elle a construit», conclut Nadjib Ferhat.

T.S.

PATRIMOINE MONDIAL

L'Algérie prépare de nouvelles candidatures

L'Algérie veut renforcer sa présence sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Après plus de vingt ans sans mise à jour, le ministère de la Culture et des Arts a lancé un chantier de révision de la liste indicative nationale. Mardi, le ministre Zouhir Ballalou a supervisé un atelier dédié au suivi des travaux de la Commission scientifique chargée d'actualiser cette liste et de préparer les dossiers de classement. L'objectif est double : optimiser la qualité des candidatures algériennes et garantir leur conformité aux critères rigoureux de l'Unesco. Parmi les participants, une figure de premier plan, Mounir Bouchenaki, expert international, ancien directeur adjoint de l'Unesco et ancien directeur général du Centre international pour l'étude de la conservation et de la restauration des biens culturels (ICCROM). Son expertise a été précieuse dans l'inscription de plusieurs sites culturels à travers le monde arabe et l'Afrique. Il a insisté sur la nécessité d'adopter une approche scientifique et méthodologique rigoureuse pour structurer les dossiers. Depuis 2002, la liste indicative algérienne n'a pas évolué. Actuellement, elle recense six sites en attente de classement, mais la nouvelle mouture en proposera cinq de plus, portant à onze le nombre total de biens candidats, dont deux sites

naturels. L'Algérie s'aligne ainsi sur une exigence croissante de l'Unesco, assurer un équilibre entre patrimoine culturel et patrimoine naturel. Mounir Bouchenaki a rappelé les critères fondamentaux pour espérer une inscription, démontrer la «valeur universelle exceptionnelle» du site proposé, c'est-à-dire prouver son importance au-delà des frontières nationales. Garantir son authenticité et son intégrité, en s'appuyant sur des éléments historiques, architecturaux ou écologiques vérifiables. Présenter une stratégie de gestion et de conservation efficace, condition sine qua non pour être

accepté par les instances de l'Unesco. Pour renforcer la qualité des dossiers, une rencontre clé est prévue le 19 février en visioconférence avec des spécialistes de l'Unesco et des organes consultatifs comme l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Conseil international des monuments et des sites (Icomos). Leur rôle sera d'évaluer la méthodologie des experts algériens et d'apporter un soutien scientifique et technique avant la soumission officielle des dossiers. L'atelier de mardi a permis de faire un état des lieux précis sur l'avancement des travaux et d'identifier

les axes d'amélioration. L'inscription d'un site au patrimoine mondial est un processus exigeant, qui peut prendre plusieurs années. Mais le ministère de la Culture semble décidé à accélérer la cadence et à redonner à l'Algérie la place qui lui revient dans le concert du patrimoine mondial. Avec cette révision en profondeur, le pays se donne enfin les moyens de valoriser un héritage exceptionnel, qui va des vestiges antiques aux trésors naturels encore sous-estimés. Reste à savoir si l'Unesco suivra cette ambition et accordera enfin à ces sites la reconnaissance qu'ils méritent.

R.C.

Souk Ramadhan à Ouled Fayet : une ode au patrimoine et à l'artisanat algérien

Du 20 au 22 février, le Fayet Club, à Ouled Fayet, se transformera en véritable vitrine du patrimoine algérien avec le Souk Ramadan, un événement consacré à l'artisanat et aux saveurs du terroir. Plus qu'un simple marché, cette rencontre ambitionne de mettre en lumière des savoir-faire ancestraux et de valoriser les artisans et producteurs venus des quatre coins du pays. Pendant 3 jours, les visiteurs auront l'occasion de découvrir une palette riche et variée de produits artisanaux, allant des huiles d'olive aux fromages locaux aux arômes subtils, en passant par un éventail d'épices qui subliment la cuisine algérienne. Chaque stand raconte une histoire, celle d'un territoire, d'une tradition, d'un savoir-faire patiemment transmis au fil des généra-

tions. Les amateurs de bijoux traditionnels ne seront pas en reste, des pièces uniques, façonnées à la main selon des techniques héritées du patrimoine culturel algérien, seront mises en vente. Poterie, vannerie, broderie et tissage seront également au rendez-vous, témoignant de la diversité et de la richesse du travail artisanal à travers le pays. Dans un monde dominé par les produits industriels standardisés, le Souk Ramadhan s'impose comme une alternative authentique, offrant des produits respectueux des traditions et de l'environnement. Les cosmétiques naturels, fabriqués à base d'ingrédients locaux comme l'huile d'argan, le miel ou les plantes médicinales algériennes, séduisent un public de plus en plus en quête de sens et d'authenticité.

Mais au-delà d'une simple exposition-vente, le Souk Ramadan se veut un carrefour d'échanges et de transmission. Pour les artisans, c'est l'occasion de partager leur passion, de promouvoir leur travail et de sensibiliser le public à l'importance de préserver un patrimoine en péril face à la mondialisation et à la production de masse. L'événement s'inscrit ainsi dans une dynamique plus large, celle de la réappropriation d'un patrimoine culturel et économique, où chaque objet vendu porte en lui une part d'histoire et de résilience. À travers cette initiative, le Fayet Club devient, le temps d'un week-end, un espace où mémoire et modernité se rencontrent, où les traditions ne se figent pas mais se réinventent.

«LE TESTAMENT DE CANAAN» :

Quand l'art de Tahar Ouamane témoigne de la Palestine meurtrie

À travers «Le Testament de Canaan», exposition visible jusqu'au 20 février, l'artiste plasticien Tahar Ouamane livre une œuvre de mémoire et de résistance, un cri pictural contre la violence et l'assujettissement du peuple palestinien. Pour lui, l'art n'est pas un simple médium d'expression, mais un acte politique, un devoir de témoignage face à la barbarie. Présentée pour la première fois en novembre 2023, soit deux semaines après l'agression israélienne d'octobre, cette série interroge l'histoire et l'identité d'un peuple enraciné depuis des millénaires. «Je fais référence à leur civilisation, leur culture, leur mode de vie, leur agriculture. Ce testament ancestral est toujours vivant, comme une règle de vie», explique l'artiste. L'accrochage se compose de toiles de format moyen, structurées en séries dominées par 3 gammes chromatiques, bleu et blanc, vert et blanc, ocre et brique. Certaines compositions évoquent des fragments de la carte de la Palestine, d'autres intègrent des inscriptions en écriture cananéenne, réinterprétées sur des fonds texturés. «J'ai repris les textes d'une ancienne stèle qui régissait l'agriculture», précise Ouamane, ancrant ainsi son travail dans une continuité historique. Parmi les œuvres exposées, une toile se distingue par l'usage de la calligraphie arabe, inspirée d'un extrait d'un poème du Palestinien Rami Abou Salah, écrit en hommage à Mahmoud Darwich. Un écho puissant entre passé et présent, entre héritage poétique et combat contemporain. Reconnu sur la scène artistique internationale, Tahar Ouamane a été primé à plusieurs reprises et a bénéficié de formations en France, en Bulgarie et à Cuba. Il a exposé en Algérie, dans plusieurs pays arabes, en Europe, aux États-Unis et en Asie, contribuant à faire rayonner une vision de l'art qui ne se contente pas de représenter le réel, mais qui le questionne, le défie et refuse l'oubli. Dans un monde où les images de la guerre en Palestine se succèdent à un rythme effréné, son travail s'impose comme un espace de résistance visuelle et de mémoire, un hommage vibrant à la résilience d'un peuple que l'on tente d'effacer, mais qui, à travers l'art, réaffirme son existence et son histoire.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 06:06	DOHR 13:02	ASR 16:01	MAGHREB 18:24	ISHA 19:48
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

GIPLAIT LANCE LA PLUS GRANDE LAITERIE D'AFRIQUE

Le groupe industriel public des productions laitières «Giplait» a lancé, hier, les premiers essais techniques en prévision de la mise en exploitation d'une unité de production à Rouiba, à Alger. L'usine s'étend sur une superficie de 4 hectares. Elle dispose d'une capacité de production d'un million de litres par jour, la plus grande

d'Afrique. « Cette usine marque une avancée majeure pour l'industrie laitière nationale », a indiqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, qui s'est félicité de sa réalisation en un temps record. « C'est une date historique. Nous venons d'exécuter une ins-
truction du président de la

République faite lors de la réunion du Conseil des ministres tenue en janvier 2022 qui avait ordonné la réalisation immédiate d'une usine de production de lait à Alger », a rappelé le ministre, soutenant que l'usine permettra d'améliorer l'approvisionnement en lait subventionné pour la capitale et les wilayas voisines.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 16 FEVRIER 2025 // N°1012 // PRIX 20 DA

HASCHISCH MAROCAIN :

L'EUROPE FERMERA-T-ELLE ENCORE LES YEUX SUR SON PRINCIPAL POURVOYEUR ?

Alors que la ville de Cadix accueille, ce vendredi, la quatrième réunion ministérielle de la Coalition des pays européens contre le crime organisé, des voix s'élèvent en Espagne pour exiger un dialogue direct avec le Maroc, premier producteur mondial de haschisch. Francisco Mena, président de l'association Alternativas del Campo de Gibraltar, exhorte les ministres de l'Intérieur et de la Justice de plusieurs pays européens à prendre leurs responsabilités face à un trafic qui gangrène l'Andalousie et inonde le continent.

Dans cette région du sud de l'Espagne, où les go-fast traversent le détroit de Gibraltar sous le regard des autorités, le constat est implacable, la drogue venue du Rif alimente une économie parallèle qui corrompt, violente et tue. « Ce que nous voyons ici n'est que la partie émergée de l'iceberg », avertit Mena, insistant sur l'ampleur des flux qui transitent chaque jour entre le Maroc et l'Europe. Loin d'être un problème uniquement ibérique, cette réalité concerne l'ensemble du continent. C'est pourquoi l'activiste espagnol plaide pour une approche collective, impliquant l'Union européenne plutôt qu'un simple dialogue bilatéral entre Madrid et Rabat. L'objectif ? Contraindre le royaume chérifien à assumer ses responsabilités dans la prolifération du cannabis marocain sur le marché européen. L'implication présumée des forces de sécurité marocaines dans ces circuits interroge. En mars 2024, le journal El Español révélait un scandale impliquant la marine royale marocaine, accu-



sée d'avoir facilité des opérations de trafic en Espagne. Une accusation qui fait écho aux soupçons récurrents entourant la gestion opaque de ce commerce lucratif par les autorités marocaines. Un

rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), publié en avril dernier, confirme l'ampleur du phénomène, la production marocaine de résine de cannabis aurait atteint

901 tonnes en 2022, un chiffre qui pourrait être bien en deçà de la réalité. Certains observateurs estiment que le Makhzen instrumentalise cette manne comme un levier stratégique, à la fois outil de chantage diplomatique et vecteur de « déstabilisation » régionale. Dans ce bras de fer où les enjeux sécuritaires croisent les intérêts économiques et politiques, l'Andalousie fait figure de rempart. « Cadix est la première barrière contre le trafic de haschisch », rappelle Francisco Mena, appelant les autorités espagnoles et européennes à cesser de détourner le regard. Car au-delà des chiffres et des rapports, ce sont des quartiers entiers qui vivent sous l'emprise des narcotrafiquants, alimentés par une drogue dont la source reste, elle, intouchable. L'Europe continuera-t-elle de composer avec ce commerce illégal au prix de son intégrité ? Ou choisira-t-elle enfin d'exiger des comptes à un allié marocain dont l'implication dans le trafic semble chaque jour plus difficile à nier ?

LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE POUR ATTEINDRE LES ODD EXPOSÉS À L'ONU

La délégation parlementaire du Conseil de la nation a mis en avant, à New York, les efforts de l'Algérie pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Les sénateurs algériens participent à l'audition parlementaire 2025 au siège des Nations unies, indique un communiqué du Conseil de la nation, diffusé hier. La même source a expliqué que le parlementaire Kamal Khelifati, en sa qualité de membre de l'Union interparlementaire (UIP), a déclaré lors de cette séance que l'Algérie « a créé en 2020 l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, qui a été financée à hauteur d'un milliard de dollars ». Ces dépenses sont faites, ajoute le communiqué, aux fins de « mettre en œuvre des projets de développement dans les pays africains », notant que son activité repose essentiellement sur « les domaines de la santé, de l'eau et de l'éducation ».

IL DÉTAILLE LES MESURES DEVANT ASSURER UN APPROVISIONNEMENT ADÉQUAT DU MARCHÉ

ZITOUNI ENTEND NE RIEN LAISSER AU HASARD

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, continue à avoir une approche volontariste et à ne rien laisser au hasard, mettant les bouchées doubles, pour une bonne régulation du marché pendant le mois du Ramadhan. Et il souhaite que tout le monde s'implique. Il a appelé, hier, les commerçants et artisans à contribuer activement à la dynamisation des marchés de proximité mis en place en prévision du mois sacré, comme l'indique un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors d'une réunion de consultation avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), conduite par son secrétaire général, Issam Bedrissi, en présence des cadres centraux, des présidents des confédérations et des représentants des distributeurs et grossistes affiliés à l'UGCAA. Au cours de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de l'approche participative périodique avec les différents

acteurs et partenaires économiques, Zitouni a souligné que "tous les commerçants sont invités à contribuer activement à la dynamisation des marchés de proximité lancés ce samedi, dont le nombre est de 565, à travers tout le territoire national", appelant à leur autoriser la vente au rabais et promotionnelle sur les denrées alimentaires de large consommation afin d'assurer la stabilité des prix", ajoute le communiqué. Le ministre a également souligné l'importance de leur rôle dans la garantie de la stabilité du marché, le renforcement de la production locale et la lutte contre les pratiques illicites telles que le monopole et la spéculation, soulignant que leur coopération efficace reflète leur conscience profonde de leurs responsabilités nationales, nécessitant une conjugaison des efforts pour servir les citoyens et soutenir l'économie nationale. Le ministre a également réaffirmé l'engagement de l'Etat à fournir toutes les ressources

nécessaires à la mise en œuvre d'une politique commerciale en phase avec le plan d'action du Gouvernement et le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde la priorité à la réalisation d'une croissance économique durable, selon la même source. A cette occasion, le ministre a écouté les préoccupations des commerçants, les voies et moyens de les aplanir à travers de nouvelles approches, à même de renforcer leur rôle dans le développement de l'économie nationale, affirmant, à ce propos, que son secteur œuvrerait à l'examen des propositions et des préoccupations des commerçants et à leur prise en charge, à travers le lancement de plusieurs chantiers de modernisation du secteur du commerce. De son côté, le secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi a fait part de la pleine disponibilité de l'Union à soutenir les efforts du ministère dans la réalisation de la stabilité du marché natio-

nal, durant le mois de Ramadhan", lit-on dans le communiqué. Bedrissi a annoncé, à cette occasion, le lancement d'une initiative sous le thème "Ramadhan: responsabilité, engagement et solidarité", le 22 février depuis la wilaya de Ghardaïa, avec pour objectif, offrir d'importantes remises sur les prix des denrées alimentaires de large consommation, par souci de renforcer le pouvoir d'achat des citoyens, outre l'organisation de rencontres et de sorties sur le terrain en vue de sensibiliser les commerçants, les artisans et les opérateurs économiques. Il a également mis l'accent sur l'importance de préserver les acquis réalisés, durant le Ramadhan passé, se félicitant de l'efficacité de l'approche participative adoptée par le ministère et qui a contribué à la stabilité du marché, tout en assurant la disponibilité des produits de base, a conclu la même source.

Y.B

